

# ANNEXES SANITAIRES

## 4.3.c Etat des lieux Assainissement des eaux usées





# ANNEXES SANITAIRES DU PLU INTERCOMMUNAL

Département de l'Hérault – Communauté de communes Sud-Hérault

## 2. PHASE 1 : ETAT DES LIEUX

### 2.2 - Assainissement des eaux usées



Version	Date	Objet	Rédaction	Validation
1	Mars 2022	Prise en compte des remarques du MOA	FMN	ANA
0	22/07/2021		FMN	ANA

2.2

BZ-07657





**Annexes sanitaires du PLU intercommunal**  
**Département de l'Hérault – Communauté de communes Sud-Hérault**  
**2. PHASE 1 : ETAT DES LIEUX**  
**2.2 - Assainissement des eaux usées**  
**BZ-07657**

**GAXIEU**  
AU COEUR DE VOS PROJETS  
**GAXIEU.FR**





## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PREAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b> .....	<b>7</b>
<b>2.1.</b>	<b>Etat des lieux de l'existant</b> .....	<b>7</b>
<b>2.2.</b>	<b>Diagnostic</b> .....	<b>2</b>
2.2.1.	Assignan .....	2
2.2.2.	Babeau-Bouldoux.....	5
2.2.3.	Capestang .....	8
2.2.4.	Cazedarnes.....	11
2.2.5.	Cébazan.....	14
2.2.6.	Cessenon-sur-Orb .....	17
2.2.7.	Creissan.....	20
2.2.8.	Cruzy .....	23
2.2.9.	Montels.....	26
2.2.10.	Montouliers .....	29
2.2.11.	Pierrerie .....	32
2.2.12.	Poilhes.....	37
2.2.13.	Prades-sur-Vernazobre .....	40
2.2.14.	Puisserguier.....	43
2.2.15.	Quarante .....	46
2.2.16.	Saint-Chinian .....	49
2.2.17.	Villespassans .....	52





<b>3.</b>	<b>L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (OU AUTONOME)</b> .....	<b>55</b>
<b>3.1.</b>	<b>Plan de zonage</b> .....	<b>55</b>
<b>3.2.</b>	<b>Etat des lieux par commune</b> .....	<b>57</b>
3.2.1.	Assignan .....	57
3.2.2.	Babeau-Bouldoux.....	57
3.2.3.	Capestang .....	58
3.2.4.	Cazedarnes.....	58
3.2.5.	Cébazan.....	59
3.2.6.	Cessenon-sur-Orb .....	59
3.2.7.	Creissan.....	59
3.2.8.	Cruzy .....	59
3.2.9.	Montels.....	60
3.2.10.	Montouliers .....	60
3.2.11.	Pierrerue .....	61
3.2.12.	Poilhes.....	61
3.2.13.	Prades-sur-Vernazobre .....	61
3.2.14.	Puisserguier.....	62
3.2.15.	Quarante .....	62
3.2.16.	Saint-Chinian .....	62
3.2.17.	Villespassans .....	63





## LEXIQUE

Acronyme	Définition
DBO5	Demande Biologique en Oxygène en 5 jours : Quantité d'oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques par voie biologique sur 5 jour.
DCO	Demande chimique en oxygène : Il s'agit de la mesure de la totalité de la matière oxydable. Elle mesure la quantité nécessaire pour oxyder l'ensemble des matières contenues dans l'effluent. Elle inclut la DBO et les substances qui ne sont pas biodégradables.
MES	Matières en suspensions : Ce sont les particules insolubles présentes en suspension dans l'eau.
NGL	Azote global : Paramètre chimique permettant de mesurer la pollution totale azotée d'un effluent (somme des 3 formes de l'azote : azote kjeldhl, nitrites et nitrates)
NTK	Azote Kjeldahl : Paramètre chimique représentant l'ensemble des formes réduites de l'azote contenues dans les eaux, c'est-à-dire la somme de l'azote organique et de l'azote ammoniacal (ce qui exclut les nitrites et les nitrates)
Pt	Phosphore total : Paramètre chimique représentant la teneur globale des organophosphates, des phosphates condensés et des formes organiques du phosphore présents dans l'eau
EH	Equivalent habitant : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration
STEP	Station d'épuration
ANC	Assainissement
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques





## 1. PREAMBULE

La Communauté de Communes Sud Hérault (CC Sud Hérault) est en cours d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Dans le cadre de cette étude, le Cabinet GAXIEU a été mandaté pour élaborer les annexes au PLUi.

Ces études portent sur les domaines suivants :

- Alimentation en eau potable (AEP)
- Assainissement des eaux usées (EU)
- Assainissement des eaux pluviales (EP)

Cette étude se déroule en deux phases.

- La phase 1 consiste à réaliser un état des lieux et un diagnostic pour chaque thématique (AEP, EU, EP) sur le territoire de la CC Sud Hérault.
- La phase 2 a pour objectifs de vérifier l'impact du projet d'urbanisme sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales

Les annexes sanitaires seront ainsi constituées de différentes pièces, séparées par thématiques :

1. Généralité
2. Phase 1 – Etat des lieux :
  - 2.1. Alimentation en eau potable
  - 2.2. Assainissement des eaux usées**
  - 2.3. Gestion des eaux pluviales
3. Phase 2 – Etude des orientations d'aménagement du territoire :
  - 3.1. Alimentation en eau potable
  - 3.2. Assainissement des eaux usées
  - 3.3. Gestion des eaux pluviales





Le présent rapport constitue la **phase 2.2** de l'étude à savoir l'état des lieux pour la thématique eaux usées. Le but de cette phase est d'établir un diagnostic de la situation actuelle à l'échelle communale.

## 2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### 2.1. Etat des lieux de l'existant

---

Le tableau suivant présente l'état des lieux de l'ensemble des installations concernant l'assainissement collectif présentes sur le territoire de la CC Sud Hérault :



COMMUNE	RESEAU DE COLLECTE (basé sur le SIG)	STATION D'EPURATION	CAPACITE NOMINALE	REJET
ASSIGNAN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 748 ml de canalisations gravitaires comprenant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 2877 ml de réseau séparatif</li> <li>o 871 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les diamètres des canalisations vont du 150 au 200 mm</li> <li>- Taux de raccordement de 96.4%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type lagunage naturel sur deux bassins</li> <li>- Capacité 250 EH</li> <li>- Mise en service en 1996</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 50 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 15 kg/j</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Mounio</li> <li>- Normes de rejet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o DCO : 60% de rendement</li> <li>o MES : 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul>
BABEAU -BOULDOUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8265 ml de réseau comprenant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 4 363 ml de réseau séparatif</li> <li>o 142 ml de réseau unitaire</li> <li>o 3760 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont en amiante ciment (diamètres 150 mm) et en PVC (110 et 200 mm)</li> <li>- 1 poste de refoulement</li> <li>- Taux de raccordement estimé de 89 %</li> </ul>	<p><b>STEP de Babeau-Bouldoux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type décanteur à lit bactérien</li> <li>- Capacité 300 EH</li> <li>- Mise en service en 1998</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Cauduro :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type décanteur-digesteur avec décolloïdeur</li> <li>- Capacité 40 EH</li> <li>- Mise en service en 1987</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Donnadiou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 45 EH</li> <li>- Mise en service en 2010</li> </ul>	<p><b>STEP de Babeau-Bouldoux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 60 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 23.30 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Cauduro :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 6 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 2.2 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Donnadiou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 7 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 2.7 kg/j</li> </ul>	<p><b>STEP de Babeau-Bouldoux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Cours d'eau le Vernazobre</li> <li>- Normes de rejet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o DCO : 200 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Cauduro</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Pont Guiraud</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Donnadiou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Donnadiou</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul>
CAPESTANG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 750 ml de réseau comprenant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 17 942 ml de réseau séparatif</li> <li>o 251 ml de réseau unitaire</li> <li>o 2552 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont en amiante-ciment et en PVC</li> <li>- 5 postes de refoulements</li> <li>- Taux de raccordement de 89%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type lagunage aéré</li> <li>- Capacité 6000 EH</li> <li>- Mise en service en 2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 1246 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 360 kg/j</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de la Saisse, puis ruisseau de la Mayre rouge, puis étang de Capestang</li> <li>- Normes de rejet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 70% de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 75% de rendement</li> <li>o MES : 150 mg/L ou 90% de rendement</li> <li>o NGL : rendement 70%</li> <li>o Pt : rendement 80%</li> </ul> </li> </ul>
CAZEDARNES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 390 ml de réseau gravitaire comprenant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 5204 ml de réseau séparatif</li> <li>o 7187 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en PVC avec des diamètres allant de 100 à 200 mm</li> <li>- Taux de raccordement estimé de 94 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type lagunage aéré</li> <li>- Capacité 850 EH</li> <li>- Réhabilitée en 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 150 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux entrants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 51 kg/j</li> <li>o DCO : 115 kg/j</li> <li>o MES : 77 kg/j</li> <li>o NGL : 13 kg/j</li> <li>o Pt : 3 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Coste Bonne, affluent de Rhonel</li> <li>- Normes de rejet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o DCO : 200 mg/L ou 65% de rendement</li> <li>o MES : 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul>

<b>CEBAZAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 850 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 6 371 ml de réseau séparatif</li> <li>o 6 482 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment 150 mm et en PVC 200 mm</li> <li>- 2 postes de refoulement</li> <li>- 1 déversoir d'orage (hameau de Fontjun)</li> <li>- Taux de raccordement de 98.6 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 1050 EH</li> <li>- Mise en service en 2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 194 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 63 kg/j</li> <li>o DCO : 126 kg/j</li> <li>o MES : 78.8 kg/j</li> <li>o NGL : 15.8 kg/j</li> <li>o Pt : 3.2 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau du Lirou</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 70% de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 80% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 90% de rendement</li> </ul> </li> </ul>
<b>CESENON-SUR-ORB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 749 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 13 548 ml de réseau séparatif</li> <li>o 4 201 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment 150 et 200 mm ainsi qu'en PVC 160 et 200 mm</li> <li>- 3 postes de refoulements</li> <li>- 4 déversoirs d'orage</li> <li>- Taux de raccordement estimé de 85,5%</li> </ul>	<p><b>STEP de Cessenon :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type boues activées à aération prolongée</li> <li>- Capacité 2900 EH</li> <li>- Mise en service en 1992</li> </ul> <p><b>STEP de Ligné :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 100 EH</li> <li>- Mise en service en 2006</li> </ul> <p><b>STEP de Cazal-Viel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 60 EH</li> <li>- Mise en service en 2016</li> </ul>	<p><b>STEP de Cessenon :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 450 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 174 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP de Ligné :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 15 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 4.5 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP de Cazal-Viel :</b> Non renseigné</p>	<p><b>STEP de Cessenon :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Fleuve de l'Orb</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 70% de rendement</li> <li>o DCO : 90 mg/L ou 75% de rendement</li> <li>o MES : 30 mg/L ou 90% de rendement</li> <li>o NGL : 40 mg/L ou 70% de rendement</li> <li>o Pt : 2 mg/L ou 80% de rendement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP de Ligné :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Fleuve de l'Orb</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul> <p><b>STEP de Cazal-Viel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau intermittent, affluent du ruisseau de l'Estagnol</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul>
<b>CREISSAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 538 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 8 993 ml de réseau séparatif</li> <li>o 1 545 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment et en PVC avec des diamètres variables de 100 à 315 mm</li> <li>- 2 postes de refoulements</li> <li>- 1 déversoir d'orage</li> <li>- Taux de raccordement de 97% (en 2007)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 2000 EH</li> <li>- Mise en service en 1988 et agrandie en 2002</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 335 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 120 kg/j</li> <li>o DCO : 280 kg/j</li> <li>o MES : 180 kg/j</li> <li>o NGL : 30 kg/j</li> <li>o Pt : 8 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau des Vallouvières (affluent du Lirou)</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 80% de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 75% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 90% de rendement</li> </ul> </li> </ul>
<b>CRUZY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 736 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 5 456 ml de réseau séparatif</li> <li>o 1 710 ml de réseau unitaire</li> <li>o 1 570 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment et en PVC avec des diamètres variant de 100 à 200 mm</li> <li>- 2 postes de refoulements</li> <li>- Taux de raccordement de 95.35%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type boues activées à aération prolongée</li> <li>- Capacité 1670 EH</li> <li>- Mise en service en 1985</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 300 m<sup>3</sup>/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 100 kg/j</li> <li>o DCO : 240 kg/j</li> <li>o MES : 200 kg/j</li> <li>o NGL : 30 kg/j</li> <li>o Pt : 10 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de la Nazoure</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul>

<b>MONTELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1986 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1861 ml de réseau séparatif</li> <li>o 125 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment 150 mm et en PVC 200 mm</li> <li>- 1 poste de refoulement</li> <li>- Taux de raccordement estimé de 96,6 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type lagunage naturel</li> <li>- Capacité 220 EH</li> <li>- Mise en service en 1993</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 33 m3/j</li> <li>- Flux de DBO5 entrant : 13.2 kg/j</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de la Fonts puis étang de Capestang</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L</li> <li>o DCO : 125 mg/L</li> <li>o MES : 150 mg/L</li> </ul> </li> </ul>
<b>MONTOULIERS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3386 ml de réseau gravitaire exclusivement de type séparatif</li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment et en PVC avec des diamètres variant de 90 à 200 mm</li> <li>- Taux de raccordement de 95%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type Décanteur</li> <li>- Capacité 300 EH</li> <li>- Mise en service en 1997</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 60 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 18 kg/j</li> <li>o DCO : 36 kg/j</li> <li>o MES : 30 kg/j</li> <li>o NGL : 4.5 kg/j</li> <li>o Pt : 1.5 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Joncayrolles</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60 % rendement</li> <li>o DCO : 200 mg/L ou 60% rendement</li> <li>o MES : 50 % rendement</li> </ul> </li> </ul>
<b>PIERRERUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4099 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 2717 ml de réseau séparatif</li> <li>o 1382 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante ciment et en PVC, de diamètres variants entre 100 et 200 mm</li> <li>- 1 poste de relevage (Combejean)</li> <li>- Taux de raccordement de 82.2%</li> </ul>	<p><b>STEP de Pierrerue:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 300 EH</li> <li>- Mise en service en 2014</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Combejean :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 300 EH</li> <li>- Mise en service en 2011</li> </ul>	<p><b>STEP de Pierrerue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 46 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 13.8 kg/j</li> <li>o DCO : 27.6 kg/j</li> <li>o MES : 20.7 kg/j</li> <li>o NGL : 3.5 kg/j</li> <li>o Pt : 0.9 kg/j</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Combejean :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 48 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 18 kg/j</li> <li>o DCO : 42 kg/j</li> <li>o MES : 21 kg/j</li> <li>o NGL : 4.5 kg/j</li> <li>o Pt : 1.2 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>STEP de Pierrerue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau des Mourgues</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 70 % de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 75 % de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 90 % de rendement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Combejean :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Cours d'eau le Vernazobre</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul>
<b>POILHES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 313 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 4637 ml de réseau séparatif en gravitaire</li> <li>o 1676 ml de réseau en refoulement</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante-ciment et en PVC de diamètres variant de 150 à 200 mm</li> <li>- 3 postes de refoulement</li> <li>- Taux de raccordement de 95% ( RAD 2019)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 1000 EH</li> <li>Mise en service en 1977 et réhabilitée en 2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 195 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 60 kg/j</li> <li>o DCO : 140 kg/j</li> <li>o MES : 90 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau Delamarre puis étang de Capestang</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 60 % de rendement</li> <li>o DCO : 125mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>PRADES-SUR-VERNAZOBRE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5186 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 4377 ml de réseau séparatif</li> <li>o 809 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiantement 150 mm et en PVC 200 mm</li> <li>- Taux de raccordement de 86%</li> </ul>	<p><b>STEP de Prades-sur-Vernazobre:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 350 EH</li> <li>- Mise en service en 2009</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Commeyras :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 80 EH</li> <li>- Mise en service en 2013</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de la Maurerie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux</li> <li>- Capacité 80 EH</li> <li>- Mise en service en 2014</li> </ul>	<p><b>STEP de Prades-sur-Vernazobre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 63 m3/j</li> <li>- Flux entrants DBO5 : 21 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Commeyras :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 12 m3/j</li> <li>- Flux entrants DBO5 4.8 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de la Maurerie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 12 m3/j</li> <li>- Flux entrants DBO5 4.8 kg/j</li> </ul>	<p><b>STEP de Prades-sur-Vernazobre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de la Rouquette</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60 % de rendement</li> <li>o DCO : 200 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Commeyras</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Mirot</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60 % de rendement</li> <li>o DCO : 200 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de la Maurerie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Récambis</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 35 mg/L ou 60 % de rendement</li> <li>o DCO : 200 mg/L ou 60% de rendement</li> <li>o MES : 50% de rendement</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>PUISSERGUIER</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 774 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 17140 ml de réseau séparatif</li> <li>o 1598 ml de réseau unitaire</li> <li>o 2036 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiantement et en PVC, de diamètre variant de 150 à 200 mm</li> <li>- 4 postes de refoulement</li> <li>- 1 déversoir d'orage</li> <li>- Taux de raccordement estimé de 97,8 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type filtres plantés de roseaux et lagunage</li> <li>- Capacité 4500 EH</li> <li>- Mise en service en 2012</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier : 935 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 270 kg/j</li> <li>o DCO : 563 kg/j</li> <li>o MES : 405 kg/j</li> <li>o NGL : 67.5 kg/j</li> <li>o Pt : 7.4 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : fossé affluent du Lirou</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 91 % de rendement</li> <li>o DCO : 90 mg/L ou 85% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 92% de rendement</li> <li>o NGL : 17 mg/L ou 76% de rendement</li> <li>o Pt : 1.5 mg/L ou 81% de rendement</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>QUARANTE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 129 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 11313 ml de réseau séparatif</li> <li>o 1816 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiantement 150 et 200 mm ainsi qu'en PVC 160 et 315 mm</li> <li>- 6 postes de refoulements</li> <li>- Taux de raccordement 95%</li> </ul>	<p><b>STEP de Quarante:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type boues activées à aération prolongée</li> <li>- Capacité 3300 EH</li> <li>- Mise en service en 2013</li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Fargoussières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type décanteur-digesteur avec lit bactérien</li> <li>- Capacité 30 EH</li> <li>- Mise en service en 1975</li> </ul>	<p><b>STEP de Quarante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 571 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 198 kg/j</li> <li>o DCO : 396 kg/j</li> <li>o MES : 297 kg/j</li> <li>o NGL : 49.5 kg/j</li> <li>o Pt : 13.2 kg/j</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Fargoussières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 5 m3/j</li> <li>- Flux entrants : Non renseigné</li> </ul>	<p><b>STEP de Quarante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de la Couquette</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 80 % de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 75% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 90% de rendement</li> <li>o NGL : 15 mg/L ou 90% de rendement</li> <li>o Pt : 2 mg/L ou 90% de rendement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP du hameau de Fargoussières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Non renseigné</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul>

<p><b>SAINT-CHINIAN</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17393 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 15 185 ml de réseau séparatif</li> <li>o 2208 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en amiante ciment 150 et 250 mm ainsi qu'en PVC 200 mm</li> <li>- 4 postes de relèvements</li> <li>- 1 déversoir d'orage</li> <li>- Taux de raccordement 95,8%</li> </ul>	<p><b>STEP de Saint-Chinian:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type boues activées à aération prolongée</li> <li>- Capacité 3000 EH</li> <li>- Mise en service en 1994 et extension en 2008</li> </ul> <p><b>STEP de Castelbouze :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé</li> <li>- Capacité 60 EH</li> <li>- Réhabilité en 2014</li> </ul> <p><b>STEP de Tudéry :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type fosse toutes eaux, filtre à pouzzolane et filtre à sable vertical drainé</li> <li>- Capacité 70 EH</li> <li>- Mise en service en 2003 et réhabilité en 2016</li> </ul> <p><b>STEP de Cazo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type fosse toutes eaux, filtre à pouzzolane et filtre à sable</li> <li>- Capacité 30 EH</li> <li>- Mise en service en 2003</li> </ul>	<p><b>STEP de Saint-Chinian :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 768 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 180 kg/j</li> <li>o DCO : 420 kg/j</li> <li>o MES : 270 kg/j</li> <li>o NGL : 45 kg/j</li> <li>o Pt : 12 kg/j</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP de Castelbouze :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 12 m3/j</li> <li>- Flux DBO5 entrant : 3.5 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP de Tudéry :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 20 m3/j</li> <li>- Flux DBO5 entrant : 4.2 kg/j</li> </ul> <p><b>STEP de Cazo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 6 m3/j</li> <li>- Flux DBO5 entrant : 1.8 kg/j</li> </ul>	<p><b>STEP de Saint-Chinian :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Canimals</li> <li>- Normes de rejet : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 25 mg/L ou 92 % de rendement</li> <li>o DCO : 125 mg/L ou 82% de rendement</li> <li>o MES : 35 mg/L ou 91% de rendement</li> <li>o NGL : 15 mg/L</li> <li>o Pt : 5 mg/L</li> </ul> </li> </ul> <p><b>STEP de Castelbouze :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Ruisseau de Combecaude</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul> <p><b>STEP de Tudéry :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Sol (infiltration)</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul> <p><b>STEP de Cazo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : Sol (infiltration)</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul>
<p><b>VILLEPASSANS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2167 ml de réseau comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1888 ml de réseau séparatif</li> <li>o 279 ml de réseau non spécifié</li> </ul> </li> <li>- Les canalisations sont principalement en PVC 150 et 200 mm avec quelques conduites en amiante-ciment 200 mm</li> <li>- Taux de raccordement estimé de 67,7 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type décantation physique par champ d'infiltration</li> <li>- Capacité 200 EH</li> <li>- Mise en service en 2001</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débit journalier 28 m3/j</li> <li>- Flux entrants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o DBO5 : 12 kg/j</li> <li>o DCO : 24 kg/j</li> <li>o MES : 20 kg/j</li> <li>o NGL : 3 kg/j</li> <li>o Pt : 1 kg/j</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieu récepteur : sol (infiltration)</li> <li>- Normes de rejet : Réglementation en vigueur (arrêté du 21/07/2015)</li> </ul>

## 2.2. Diagnostic

Le tableau suivant présente le bilan des charges entrantes et sortantes pour chaque station d'épuration de la CC Sud Hérault. Il présente également le bilan entre les capacités nominales des stations et les charges réelles reçu en situation de pointe actuelle.

### 2.2.1. Assignan

Les données sont issues des bilans 24H réalisés en 2015, 2017 et 2019. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	50	23,00	-	<b>20,29%</b>
DBO5 (kg/j)	15	10,15	-	<b>67,64%</b>
DCO (kg/j)	-	-	-	-
MES (kg/j)	-	-	-	-
NGL (kg/j)	-	-	-	-
Pt (kg/j)	-	-	-	-

Tableau 1 : Bilan des charges actuelles en situation pour la station d'épuration d'Assignan

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges sont relativement faibles et que la station travaille en deçà de sa capacité nominale. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la charge reçue par la station en situation de pointe.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoires pour les derniers bilans d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 14/10/2019 (mg/L)	Rendement épuratoire le 14/10/2019 (%)
Débit (m3/j)	-	-
DBO5	NC	98,01%
DCO	NC	92,88%
MES	NC	78,16%

Tableau 2 : Capacité épuratoire de la station d'Assignan

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 35 mg/L ou 60% de rendement
- DCO : 60% de rendement
- MES : 50% de rendement

On constate que les rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

Les taux de charges de la station d'épuration d'Assignan sont faibles et la station présente des bons rendements épuratoires. La station est classée conforme par les services de police de l'eau en 2020. Des rejets vinicoles ont néanmoins été constatés à certaines périodes de l'année (source DDTM).





A partir du flux de DBO5 moyen, du débit journalier moyen reçu par la station (10,15 kgDBO5/j et 23 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel estimé (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	23,00	160	96,4%	0,066	0,149
DBO5 (kg/j)	10,15				

Tableau 3 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration d'Assignan

Ces ratios seront utilisés par la suite pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi.



## 2.2.2. Babeau-Bouldoux

En l'absence d'informations sur les stations d'épurations des hameaux, seules les données de la station principales ont été analysées. Ces données sont issues des bilans 24H réalisés en 2014, 2016 et 2018 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	60	32,48	-	<b>54,14%</b>
DBO5 (kg/j)	23,3	10,79	-	<b>46,31%</b>
DCO (kg/j)	-	-	-	-
MES (kg/j)	-	-	-	-
NGL (kg/j)	-	-	-	-
Pt (kg/j)	-	-	-	-

Tableau 4 : Bilan des charges entrantes actuelles pour la station d'épuration de Babeau-Bouldoux

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges sont relativement faibles et que la station travaille en deçà de sa capacité nominale. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la charge reçue par la station en situation de pointe.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et les rendements épuratoires pour les derniers bilans d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 19/03/2018 (mg/L)	Rendement épuratoire moyen entre bilan 2016 et 2018 (%)
DBO5	10,00	96,54%
DCO	76,00	88,45%
MES	21,00	96,29%

Tableau 5 : Capacité épuratoire de la station de Babeau-Bouldoux

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 35 mg/L ou 60% de rendement
- DCO : 200 mg/L ou 60% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 50% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

Les taux de charges de la station d'épuration de Babeau-Bouldoux sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (10,79 kgDBO5/j et 32,48 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle et du taux de raccordement à l'assainissement collectif (55 habitants en ANC), il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement estimé (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	32,48	321	83%	0,041	0,122
DBO5 (kg/j)	10,79				

Tableau 6 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Babeau-Bouldoux

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique calculé sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



### 2.2.3. Capestang

Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges correspondantes aux moyennes annuelles et aux charges maximales mesurées lors des bilans 24h de 2018,2019 et 2020 (source DDTM) :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	1246	549,67	773	44,11%
DBO5 (kg/j)	360	130,33	309	36,20%
DCO (kg/j)	-	-	-	-
MES (kg/j)	-	-	-	-
NK (kg/j)	-	-	-	-
Pt (kg/j)	-	-	-	-

Tableau 7 : Bilan des charges actuelles en situation pour la station d'épuration de Capestang

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire moyens à partir des données disponibles :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration moyenne sur 2017 (mg/L)	Rendement épuratoire moyens sur 2017 (%)
DBO5	3,1	99 %
DCO	30,7	96 %
MES	8,3	98 %
NGL	7,1	92%
Pt	1,3	83%

Tableau 8 : Capacité épuratoire de la station de Capestang

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 70% de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 75% de rendement
- MES : 150 mg/L ou 90% de rendement
- NGL : rendement 70% (moyenne annuelle)
- Pt : rendement 80% (moyenne annuelle)

On constate que les concentrations moyennes et rendements épuratoires moyens étaient conformes aux exigences de qualité pour l'année 2017.

**Les taux de charges de la station d'épuration de Capestang sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.**



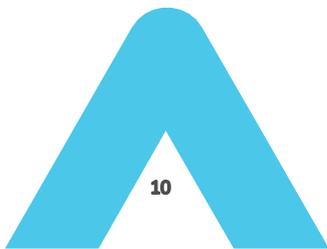


A partir du flux de DBO5 moyen, du débit journalier moyen reçu par la station (130,33 kgDBO5/j et 549,67 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollution et hydraulique moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel estimé (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	549,67	3471	89 %	0,042	0,178
DBO5 (kg/j)	130,33				

Tableau 9 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Capestang

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique calculé sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



## 2.2.4. Cazedarnes

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2018, 2019 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	150	95,40	150,82	63,60%
DBO5 (kg/j)	51	34,79	50,59	68,22%
DCO (kg/j)	102	82,18	133,85	80,57%
MES (kg/j)	76,5	35,39	54,84	46,26%
NK (kg/j)	12,8	9,54	15,78	74,57%
Pt (kg/j)	3,4	1,00	1,44	29,54%

Tableau 10 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Cazedarnes

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que le taux de charge moyens sont corrects. Sur les trois bilans pris en compte dans l'étude, il y a un dépassement de capacité en août.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 28/10/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 28/10/2020 (%)
DBO5	25,00	94,53 %
DCO	115,00	87,37 %
MES	150,00	66,38 %

Tableau 11 : Capacité épuratoire de la station de Cazedarnes

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 35 mg/L ou 60% de rendement
- DCO : 200 mg/L ou 65% de rendement
- MES : 50% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet. Il y a eu un dépassement de la capacité en entrée. La station est classée non conforme en 2020 car la valeur rédhibitoire en MES a été atteinte.

De plus, la DDTM indique qu'un procédé d'élimination des lentilles doit être mis en place pour améliorer le traitement.





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (34,79 kgDBO5/j et 95,40 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif (50 habitants en ANC), il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	95,40	635	92 %	0,059	0,163
DBO5 (kg/j)	34,79				

Tableau 12 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Cazedarnes

Ces ratios seront utilisés par la suite pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi.



## 2.2.5. Cébazan

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2018, 2019 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	194	114,42	160,50	58,98%
DBO5 (kg/j)	63	30,83	47,80	48,93%
DCO (kg/j)	126	73,74	150,75	58,52%
MES (kg/j)	78,8	31,27	66,56	39,68%
NK (kg/j)	15,8	7,08	9,05	44,81%
Pt (kg/j)	3,2	0,89	1,45	27,75%

Tableau 13 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Cébazan

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles. Pour les charges maximales mesurées, on constate que la station présente un dépassement ponctuel pour le paramètre DCO (mesuré le 23/04/2018), non représentatif du fonctionnement de la station.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 24/08/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 24/08/2020 (%)
DBO5	3,00	99,21 %
DCO	33,00	95,34 %
MES	2,00	99,11 %

Tableau 14 : Capacité épuratoire de la station de Cébazan

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 70% de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 80% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 90% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

La station présente des taux de charges moyens faibles ainsi que des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet. Toutefois, on constate un dépassement en période de pointe pour le paramètre DCO. Il s'agit d'un dépassement ponctuel et non représentatif du fonctionnement de la station.



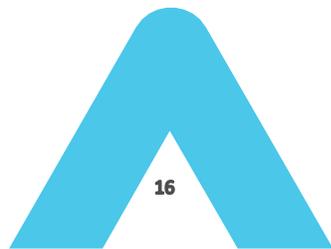


A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (27,85 kgDBO5/j et 114,42 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	114,42	669	98,6 %	0,047	0,173
DBO5 (kg/j)	30,83				

Tableau 15 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Cébazan

Ces ratios seront utilisés par la suite pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi.



## 2.2.6. Cessenon-sur-Orb

Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges correspondantes aux moyennes annuelles et aux charges maximales mesurées lors des bilans 24h de 2018,2019 et 2020 (source DDTM) :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	450	260,00	443,00	<b>57,78%</b>
DBO5 (kg/j)	174	71,00	113,00	<b>40,80%</b>
DCO (kg/j)	-	-	-	-
MES (kg/j)	-	-	-	-
NGL(kg/j)	-	-	-	-
Pt (kg/j)	-	-	-	-

Tableau 16 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Cessenon-sur-Orb

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale. Toutefois, le taux de charge hydraulique en situation de pointe est très élevé.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et les rendements épuratoires pour le dernier bilan 24h disponible, le 06/09/2018:

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 06/09/2018 (mg/L)	Rendement épuratoire le 06/09/2018 (%)
DBO5	3,00	99,34 %
DCO	36,00	96,55 %
MES	13,00	96,69 %
NGL	4,09	96,37%
Pt	0,84	92,82 %

Tableau 17 : Capacité épuratoire de la station de Cessenon-sur-Orb

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 70% de rendement
- DCO : 90 mg/L ou 75% de rendement
- MES : 30 mg/L ou 90% de rendement
- NGL : 40 mg/L ou 70% de rendement (moyenne annuelle)
- Pt : 2 mg/L ou 80% de rendement (moyenne annuelle)

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité pour le bilan du 06/09/2018. Le rapport de synthèse annuelle de 2019 indique également que la station était conforme aux exigences de qualités pour tous les paramètres.

Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Cessenon-sur-Orb sont faibles. En 2018 la station présentait des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet. Pour l'année 2020, sur la base des données fournis par la DDTM, il a été constaté des non-conformités avec des dépassements pour le paramètre NTK (le 16/02 et 16/03) ainsi que pour les paramètres bactériologiques (le 17/02 et 15/07).





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (71 kgDBO5/j et 260 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif (510 habitants en ANC), il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	260,00	2407	78,8 %	0,037	0,137
DBO5 (kg/j)	71,00				

Tableau 18 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Cessenon-sur-Orb

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio de pollution classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique mesuré sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



### 2.2.7. Creissan

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2018, 2019 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	335	328,41	636,40	98,03%
DBO5 (kg/j)	120	76,90	134,76	64,08%
DCO (kg/j)	280	195,77	323,88	69,92%
MES (kg/j)	180	80,15	137,41	44,53%
NGL (kg/j)	30	20,95	30,20	69,85%
Pt (kg/j)	8	2,17	3,15	27,13%

Tableau 19 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Creissan

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que le taux de charge hydraulique moyen est important et que les taux de charges polluantes moyens sont quant à eux acceptables. Pour les charges maximales mesurées, on constate que la station présente des dépassements pour les paramètres DBO5 DCO et phosphore et que la charge hydraulique est très élevée. Ces dépassements ont eu lieu en 2018 et début 2019. Depuis mi-2019, il n'y a plus de dépassements de constater.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et les rendements épuratoires pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 05/12/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 05/12/2020 (%)
DBO5	3,00	98 %
DCO	19,00	96 %
MES	2,00	99 %

Tableau 20 : Capacité épuratoire de la station de Creissan

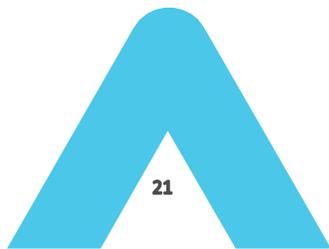
Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 80% de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 75% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 90% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet. Toutefois, elle est actuellement en limite de capacité hydraulique et il y a des dépassements de charges en période de pointe.

Un schéma directeur d'assainissement est en cours. Le programme de travaux qui en découlera proposera les actions nécessaires à réaliser pour mettre les équipements à niveau par rapport aux charges entrantes. On note néanmoins qu'en 2020 la station n'est plus en surcharge.



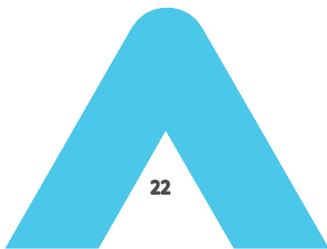


A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (76,90 kgDBO5/j et 319,15 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	319,15	1428	97%	0,056	0,230
DBO5 (kg/j)	76,90				

Tableau 21 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Creissan

Le ratio hydraulique est important, ce qui est probablement lié à des infiltrations d'eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées. Un ratio hydraulique classique de commune rurale (0,150 m3/j/hab) sera utilisé par la suite pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio de pollution actuel calculé sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



## 2.2.8. Cruzy

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2018, 2019 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j) *	200	114,80	124,80	<b>57,40%</b>
DBO5 (kg/j) *	95	37,69	51,09	<b>39,68%</b>
DCO (kg/j)	240	87,45	119,55	<b>36,44%</b>
MES (kg/j)	200	44,98	63,98	<b>22,49%</b>
NK (kg/j)	30	9,43	10,65	<b>31,43%</b>
Pt (kg/j)	10	1,12	1,31	<b>11,24%</b>

\*Valeurs issues du SDAEU

Tableau 22 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Cruzy

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges sont faibles et que la station travaille en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et les rendements épuratoires pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 02/12/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 02/12/2020 (%)
DBO5	3,00	98,39%
DCO	30,00	95,91 %
MES	5,00	99,06 %

Tableau 23 : Capacité épuratoire de la station de Cruzy

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 60% de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 60% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 50% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Cruzy sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.

Malgré tout, la station présente aujourd'hui des insuffisances fonctionnelles (absence de prétraitement, faible profondeur du clarificateur...) qui ne peuvent pas être reprises par des menus travaux. Elle se situe en zone inondable et les ouvrages ne sont pas tous protégés contre ce risque. Elle a d'ailleurs subi des dommages avec la crue de 2018. Bien qu'elle soit en capacité d'accueillir les populations prévues au présent PLUi, le schéma directeur de 2019 a démontré que la station d'épuration n'aura pas la capacité suffisante pour traiter les effluents à l'horizon 2040.

Un projet de raccordement à la station d'épuration de Quarante est donc en cours.





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (76,90 kgDBO5/j et 319,15 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	114,80	1670	95,3%	0,039	0,118
DBO5 (kg/j)	37,69				

Tableau 24 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Cruzy

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio de pollution classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique mesuré sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



## 2.2.9. Montels

Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges correspondantes aux moyennes annuelles mesurées lors des bilans 24h de 2013, 2018 et 2020 (source DDTM):

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	33	16,13	-	<b>48,89%</b>
DBO5 (kg/j)	13,2	4,63	-	<b>35,05%</b>
DCO (kg/j)	-	-	-	-
MES (kg/j)	-	-	-	-
NK (kg/j)	-	-	-	-
Pt (kg/j)	-	-	-	-

Tableau 25 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Montels

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles, et que la station travaille en deçà de sa capacité nominale. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la charge reçue par la station en situation de pointe.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 13/05/2013 (mg/L)	Rendement épuratoire le 13/05/2013 (%)
DBO5	NC	99,48 %
DCO	NC	97,87 %
MES	NC	97,94 %

Tableau 26 : Capacité épuratoire de la station de Montels

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L
- DCO : 125 mg/L
- MES : 150 mg/L

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Montels sont très faibles et la station présente des bons rendements épuratoires. Toutefois, la station est actuellement située en zone inondable. La construction d'une nouvelle station de 400 EH est prévu depuis 2011. Une demande de subventions a été déposée par la commune concernant ces travaux.





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (4,63 kgDBO5/j et 16,13 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif (15 habitants en ANC), il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	16,13	234	93,6 %	0,021	0,074
DBO5 (kg/j)	4,63				

Tableau 27 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Montels

On constate que les ratios mesurés sont faibles. Dans la suite de l'étude, les ratios classiques de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH et 0,150 m3/j/hab) seront utilisés pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi.



## 2.2.10. Montouliers

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2015, 2017 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	60	28,91	37,57	<b>48,18%</b>
DBO5 (kg/j)	18	9,25	14,51	<b>51,37%</b>
DCO (kg/j)	36	-	34,59	-
MES (kg/j)	30	-	17,16	-
NK (kg/j)	4,5	-	4,44	-
Pt (kg/j)	1,5	-	0,55	-

Tableau 28 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Montouliers

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 13/08/2019 (mg/L)	Rendement épuratoire le 13/08/2019 (%)
DBO5	17,00	98,69 %
DCO	90,00	96,88 %
MES	13,00	99,07 %

Tableau 29 : Capacité épuratoire de la station de Montouliers

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 35 mg/L ou 60 % rendement
- DCO : 200 mg/L ou 60% rendement
- MES : 50 % rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Montouliers sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet. Malgré une conformité pour l'année 2020, les services de police de l'eau signalent des ouvrages vieillissants et un colmatage partiel du préfiltre.





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (9,25 kgDBO5/j et 28,91 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	28,91	241	95 %	0,040	0,126
DBO5 (kg/j)	9,25				

Tableau 30 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Montouliers

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio de pollution classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique mesuré sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



## 2.2.11. Pierrerue

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2015, 2017 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

➤ **Station d'épuration du hameau de Combejean :**

Paramètres	Entrée			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	48	16,60	24,58	<b>51,21%</b>
DBO5 (kg/j)	18	6,97	10,89	<b>60,49%</b>
DCO (kg/j)	42	-	-	-
MES (kg/j)	21	-	-	-
NK (kg/j)	4,5	-	-	-
Pt (kg/j)	1,2	-	-	-

Tableau 31 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration du hameau de Combejean

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 25/11/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 25/11/2020 (%)
DBO5	3	99,47 %
DCO	32	98,20 %
MES	2	99,76 %

Tableau 32 : Capacité épuratoire de la station du hameau de Combejean

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 60% de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 60% de rendement
- MES : 50% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

**Les taux de charges moyens de la station d'épuration du hameau de Combejean sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.**



➤ **Station d'épuration du bourg de Pierrerue :**

Paramètres	Entrée			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	46	8,96	10,86	<b>23,61%</b>
DBO5 (kg/j)	13,8	2,82	3,81	<b>27,64%</b>
DCO (kg/j)	27,6	-	-	-
MES (kg/j)	20,7	-	-	-
NK (kg/j)	3,5	-	-	-
Pt (kg/j)	0,9	-	-	-

Tableau 33 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration du bourg de Pierrerue

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 25/11/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 26/08/2019 (%)
DBO5	NC	99,50 %
DCO	NC	98,56 %
MES	NC	99,33 %

Tableau 34 : Capacité épuratoire de la station du bourg de Pierrerue

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 70 % de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 75 % de rendement
- MES : 35 mg/L ou 90 % de rendement

On constate que les rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

**Les taux de charges moyens de la station d'épuration du bourg de Pierrerue sont faibles et la station présente des bons rendements épuratoires.**





Ne disposant pas de la répartition de population entre Pierrerue et Combejean, les ratios de pollutions et hydrauliques ont été déterminé globalement sur les deux stations d'épuration. Le tableau suivant présente les ratios calculés :

Paramètre	Charge mesurée moyenne globale (Combejean + Bourg)	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	25,56	316	82,2 %	0,038	0,098
DBO5 (kg/j)	9,79				

Tableau 35 : Ratios de pollution actuels pour la commune de Pierrerue

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio de pollution classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique mesuré sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.



## 2.2.12. Poilhes

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2018, 2019 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	195	137,67	-	<b>70,60%</b>
DBO5 (kg/j)	60	41,44	-	<b>69,07%</b>
DCO (kg/j)	140	84,94	-	<b>60,67%</b>
MES (kg/j)	90	46,18	-	<b>51,31%</b>
NGL (kg/j)	-	8,88	-	-
Pt (kg/j)	-	1,05	-	-

Tableau 36 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Poilhes

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges sont corrects, et que la station travaille en deçà de sa capacité nominale. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la charge reçue par la station en situation de pointe.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 08/10/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 08/10/2020 (%)
DBO5	3	99,49 %
DCO	30	93,02 %
MES	6	97,82 %

Tableau 37 : Capacité épuratoire de la station de Poilhes

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 60 % de rendement
- DCO : 125mg/L ou 60% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 50% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Poilhes sont corrects. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.

Néanmoins, la station est classée non conforme par les services à cause de non-conformité du système d'autosurveillance. Les travaux d'équipement du point A2 ont été réalisés fin 2021. La station devrait être classée conforme en 2022.



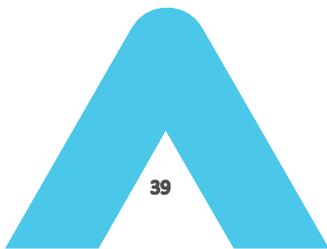


A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (41,44 kgDBO5/j et 137,67 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	137,67	540	95%	0,081	0,268
DBO5 (kg/j)	41,44				

Tableau 38 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Poilhes

On constate que les ratios de pollutions et hydraulique sont élevés. Les causes de cette surcharge peuvent être variées. Cela peut être dû à une population sous-estimée, à un (ou plusieurs) établissement(s) raccordé(s) à la station, ou encore à des erreurs de métrologie. Ces ratios ne seront pas utilisés par la suite pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Pour effectuer ce bilan, il sera conservé les ratios classiques de commune rurale ( 0,050 kgDBO5/j/EH et 150 m<sup>3</sup>/j/hab).



### 2.2.13. Prades-sur-Vernazobre

Les données sont issues des bilans 24h du 08/03/2016 ; du 27/03/2018 et du 30/11/2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	63	70,67	91,72	112,18%
DBO5 (kg/j)	21	13,43	22,67	63,94%
DCO (kg/j)	-	-	-	-
MES (kg/j)	-	-	-	-
NK (kg/j)	-	-	-	-
Pt (kg/j)	-	-	-	-

Tableau 39 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Prades-sur-Vernazobre

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges sont élevés, avec un dépassement observé de la capacité hydraulique nominale ainsi que de la capacité nominale pour le paramètre DBO5 (2 bilans).

La station de Prades-sur-Vernazobre est classée non conforme par la DDTM : un colmatage du premier étage du filtre planté de roseaux induit une surverse directe de 65% des effluents bruts. Des travaux sont à prévoir.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 30/11/2020 (mg/L)	Rendement épuratoire le 30/11/2020 (%)
DBO5	3	99,50 %
DCO	30	98,00 %
MES	2	99,70 %

Tableau 40 : Capacité épuratoire de la station de Prades -sur-Vernazobre

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 35 mg/L ou 60 % de rendement
- DCO : 200 mg/L ou 60% de rendement
- MES : 50% de rendement

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

**La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet pour les 35% des effluents qui ne surversent pas en entrée.**





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (13,43 kgDBO5/j et 70,67 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m <sup>3</sup> /j/hab)
Débit (m <sup>3</sup> /j)	114,33	669	86,0 %	0,044	0,231
DBO5 (kg/j)	27,85				

Tableau 41 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Prades-sur-Vernazobre

**Le ratio de pollution mis en évidence est faible compte tenu des déversements en entrée de station. Dans la suite de l'étude, les ratios de pollutions et hydrauliques classiques de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH et 0,100 m<sup>3</sup>/j/hab) seront utilisés pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi.**



## 2.2.14. Puisserguier

Les données sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2017,2018,2019 et 2020. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	935	590,50	787,90	63,15%
DBO5 (kg/j)	270	131,82	246,60	48,82%
DCO (kg/j)	563	360,35	630,60	64,01%
MES (kg/j)	405	181,05	369,20	44,70%
NK (kg/j)	67,5	33,92	47,52	50,26%
Pt (kg/j)	7,4	3,96	6,84	53,54%

Tableau 42 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Puisserguier

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont corrects pour le débit entrant et pour les paramètres DBO5, MES, NK et Pt. Toutefois, on constate un dépassement de la capacité nominale pour le paramètre DCO en période de pointe actuelle.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station		
	Concentration en entrée le 09/02/2020	Concentration en sortie le 09/02/2020	Rendement épuratoire en sortie le 09/02/2020
Débit (m3/j)	618	611	-
DBO5	199	3	98,51%
DCO	720	11	98,49%
MES	224	2	99,12%
NGL	29,4	19,4	34,76%
Pt	7,63	3,17	58,92%

Tableau 43 : Capacité épuratoire de la station de Puisserguier

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 91 % de rendement
- DCO : 90 mg/L ou 85% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 92% de rendement
- NGL : 17 mg/L ou 76% de rendement (en moyenne annuelle)
- Pt : 1.5 mg/L ou 81% de rendement (en moyenne annuelle)

On constate que la station est conforme aux exigences de qualités pour les paramètres DBO5, DCO et MES. Les rendements calculés pour les paramètres NGL et Pt sont effectués sur les mesures ponctuelle du 09/02/2020 (valeur journalière), donc on ne peut pas conclure sur la conformité du traitement pour ces paramètres. Pour les années 2018 et 2019, les rapports de synthèse présentent que la station était conforme aux exigences de qualité pour tous les paramètres. Le rapport 2020 n'a pas été transmis.

Cependant, la station est classée non conforme par les services de police de l'eau : la moyenne annuelle de rejet en phosphore n'est pas conforme (2019 et 2020) et de nombreux déversements sont constatés en entrée. La station ne semble pas fonctionner par temps de pluie.





La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet. Toutefois, elle est actuellement en limite de capacité en période de pointe.

A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (131,82 kgDBO5/j et 590,50 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif (164 habitants en ANC), il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	590,50	3162	94,8 %	0,049	0,197
DBO5	131,82				

Tableau 44 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Puisserguier

Ces ratios seront utilisés par la suite pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi.



## 2.2.15. Quarante

Les charges hydrauliques et les charges en DBO5 entrantes présentées dans le tableau suivant correspondent aux moyennes annuelles et aux charges maximales mesurées lors des bilans 24h de 2018,2019 et 2020 (source DDTM\*)

Les charges concernant les autres paramètres sont issues des bilans d'autosurveillances réalisés en 2016 et 2017 (dernières données disponibles).

Paramètres	Entrée de station			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	571	207,33 *	254,00*	36,31%
DBO5 (kg/j)	198	62,67 *	101,00*	31,65%
DCO (kg/j)	396	189,17	-	47,77%
MES (kg/j)	297	108,57	-	36,56%
NK (kg/j)	49,5	18,96	-	38,31%
Pt (kg/j)	13,2	2,72	-	20,62%

Tableau 45 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Quarante

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire moyens à partir des données disponibles :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration moyenne sur 2017 (mg/L)	Rendement épuratoire moyens sur 2017 (%)
DBO5	3,20	99,00 %
DCO	19,70	98,00 %
MES	3,0	99,00 %
NK	2,60	98,00 %
NGL	NC	97,00 %
Pt	7,70	96,00 %

Tableau 46 : Capacité épuratoire de la station de Quarante

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 80 % de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 75% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 90% de rendement
- NGL : 15 mg/L ou 90% de rendement (moyenne annuelle)
- Pt : 2 mg/L ou 90% de rendement (moyenne annuelle)

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité.

**Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Quarante sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.**





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (62,67 kgDBO5/j et 254 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif, il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	254	1807	95 %	0,037	0,121
DBO5 (kg/j)	62,67				

Tableau 47 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Quarante

**On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio de pollution classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique mesuré sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.**



## 2.2.16. Saint-Chinian

Les données sont issues des bilans 24h réalisés en 2018, 2019 et 2020 par le SATESE ainsi que du rapport de synthèse annuel d'autosurveillance de 2019. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	600	395,00	422,20	<b>65,83%</b>
DBO5 (kg/j)	180	66,21	99,80	<b>36,78%</b>
DCO (kg/j)	420	154,91	200,95	<b>36,88%</b>
MES (kg/j)	270	83,56	124,07	<b>30,95%</b>
NGL (kg/j)	45	16,65	19,05	<b>37,00%</b>
Pt (kg/j)	12	2,06	7,00	<b>17,20%</b>

Tableau 48 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Saint-Chinian

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont faibles pour les données disponibles, et que les charges maximales mesurées ne dépassent pas la capacité de la station. La station travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et les rendements épuratoires pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station		
	Concentration en entrée le 09/02/2020	Concentration en sortie le 09/02/2020	Rendement épuratoire en sortie le 09/02/2020
Débit (m3/j)	397	378	-
DBO5	130	3	97,80%
DCO	317	34	89,79%
MES	180	7,8	95,87%
NGL	37,4	4,06	89,66%
Pt	4,42	1,23	73,50%

Tableau 49 : Capacité épuratoire de la station de Saint-Chinian

Pour rappel, les normes de rejets pour la station sont les suivantes :

- DBO5 : 25 mg/L ou 92 % de rendement
- DCO : 125 mg/L ou 82% de rendement
- MES : 35 mg/L ou 91% de rendement
- NGL : 15 mg/L (moyenne annuelle)
- Pt : 5 mg/L (moyenne annuelle)

On constate que les concentrations et rendements épuratoires sont conformes aux exigences de qualité pour le bilan du 09/02/2020. Le rapport de synthèse annuelle de 2019 indique également que la station était conforme aux exigences de qualités pour tous les paramètres.

**Les taux de charges moyens de la station d'épuration de Saint-Chinian sont faibles. La station présente des bons rendements épuratoires et une conformité des niveaux de rejet.**





A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (66,21 kgDBO5/j et 395 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyens de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m <sup>3</sup> /j/hab)
Débit (m <sup>3</sup> /j)	395	1764	95,8%	0,039	0,234
DBO5	66,21				

Tableau 50 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Saint-Chinian

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible et que le ratio hydraulique mesuré est important, ce qui est probablement lié à des infiltrations d'eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées. Des travaux de réductions des infiltrations d'eaux claires parasites devront être mis en place. Dans la suite de l'étude, il sera conservé les ratios de pollutions et hydrauliques classiques de commune rurale (0,050 kgDBO5/j/EH et 0,150 m<sup>3</sup>/j/hab).



## 2.2.17. Villespassans

Les données sont issues des bilans 24h réalisés en 2018, 2019 et 2020 par le SATESE ainsi que du rapport de synthèse annuel d'autosurveillance de 2019. Les charges présentées dans le tableau suivant sont les charges moyennes et maximales correspondants aux analyses :

Paramètres	Entrée			
	Valeurs nominales	Charge mesurée moyenne	Charge mesurée maximale (centil 95)	Taux de charges moyen
Débit (m3/j)	28	18,00	-	<b>64,27%</b>
DBO5 (kg/j)	12	4,82	-	<b>40,17%</b>
DCO (kg/j)	24	14,95	-	<b>62,27%</b>
MES (kg/j)	20	6,30	-	<b>31,50%</b>
NGL (kg/j)	3	1,76	-	<b>58,75%</b>
Pt (kg/j)	1	0,18	-	<b>17,99%</b>

Tableau 51 : Bilan des charges actuelles pour la station d'épuration de Villespassans

En ce qui concerne les charges reçues par la station, on remarque que les taux de charges moyens sont corrects et que la station travaille en deçà de sa capacité nominale. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la charge reçue par la station en situation de pointe.



Le tableau suivant présente les concentrations en sortie de station et rendements épuratoire pour le dernier bilan d'autosurveillance disponible :

Paramètres	Sortie de station	
	Concentration en sortie le 05/02/2018	Rendement épuratoire en sortie le 05/02/2018
DBO5	NC	NC
DCO	NC	NC
MES	NC	NC
NGL	NC	NC
Pt	NC	NC

Tableau 52 : Capacité épuratoire de la station de Villespassans

La mesure des concentrations en sortie de station n'a pas été renseigné, car la filière de traitement est de type épandage souterrain et les eaux en sorties ne sont pas accessibles.

**Les taux de charges sont relativement faibles. La station d'épuration de Villespassans travaille actuellement en deçà de sa capacité nominale. Les rendements épuratoires de la station ne sont pas connus.**



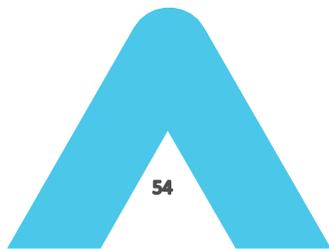


A partir du flux de DBO5 moyen et du débit journalier moyen reçu par la station (4,82 kgDBO5/j et 18 m<sup>3</sup>/j), de la population permanente actuelle, et du taux de raccordement de la population communale à l'assainissement collectif (68 habitants en ANC), il est possible de déterminer les ratios de pollutions et hydrauliques moyen de la station d'épuration :

Paramètre	Charge mesurée moyenne	Population permanente actuelle	Taux de raccordement actuel (%)	Ratio de pollution permanent actuel (kg DBO5/j/EH)	Ratio hydraulique en situation permanente actuelle (m3/j/hab)
Débit (m3/j)	18	186	63,4%	0,041	0,153
DBO5	4,82				

Tableau 53 : Ratios de pollution actuels pour la station d'épuration de Villespassans

On constate que le ratio de pollution mesuré est faible. Dans la suite de l'étude, le ratio de pollution classique de commune rurale (0,050 kgDBO5/j /EH) sera utilisé pour effectuer le bilan des charges entrantes à l'horizon du PLUi. Le ratio hydraulique mesuré sera quant à lui conservé pour effectuer ce bilan.





### 3. L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (OU AUTONOME)

Depuis le 1er janvier 2006, la loi sur l'Eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome. Le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. C'est lui qui a en charge la réalisation des contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2021, l'autorité en charge de la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est la Communauté de Communes Sud Hérault. Cette compétence, à ce jour, est facultative pour les structures intercommunales.

La CC Sud Hérault est en charge :

- Des contrôles techniques des systèmes d'assainissement non collectif neufs, existants ou réhabilités tels que définis par les arrêtés du 6 mai 1996.
- De la mise en œuvre de programmes de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

#### 3.1. Plan de zonage

---

Conformément à l'article 35 de la loi sur l'eau du 03 janvier 1992 (art 2224-10 du CGCT), le plan de zonage présente, par zone, les modes d'assainissement que la commune entend adopter en matière d'eaux usées.

On distingue :

- Les zones d'assainissement collectif ou la Collectivité compétence est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques, l'épuration et le rejet ;
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif ou la Collectivité compétente s'engage à assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement afin de protéger la salubrité publique. Ces zones ne peuvent relever d'un assainissement collectif en raison des difficultés techniques et du coût de raccordement à un réseau collectif. Sur cette zone, les demandes d'urbanisation seront accompagnées d'un dossier devant préciser les caractéristiques techniques et le dimensionnement du dispositif





assurant l'épuration par le sol des effluents en fonction de l'implantation de la construction et de la nature pédologique, hydrologique et topographique du lieu d'implantation, conformément au règlement du PLU, à l'arrêté du 6 mai 1996 et à la circulaire du 22 mai 1997.

## 3.2. Etat des lieux par commune

---

Les données issues de cette partie proviennent :

- De l'étude de transfert des compétences eau et assainissement réalisé par COGITE.
- Du rapport annuel du SPANC.
- De la base de données associée au suivi des installations en assainissement non-collectif, gérée et complétée par la Communauté de Communes Sud Hérault

### 3.2.1. Assignan

---

Le territoire communal d'Assignan comprend, en 2021, 5 installations / sites classés en assainissement non collectif secondaires. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 1 est non conforme
- 4 sont conformes

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 12 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.2. Babeau-Bouldoux

---

Le territoire communal de Babeau-Bouldoux comprend, en 2021, 23 installations / sites classés en ANC qui constituent majoritairement des résidences secondaires. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 13 sont non conformes dont 12 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 5 sont conformes
- 1 est caractérisées par une absence d'installation
- 4 n'ont pas été diagnostiquées

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 55 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.3. Capestang

---

Le territoire communal de Capestang comprend, en 2021, 106 installations / habitations classées en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 54 sont non conformes dont 4 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 32 sont conformes
- 8 sont caractérisées par une absence d'installation
- 12 n'ont pas été diagnostiquées

Le faible taux de conformité des installations d'assainissement autonome s'explique par :

- des installations très anciennes et mal entretenues,
- des filières utilisées mal adaptées au type de sol en place,
- des installations bien qu'adaptées au type de sol en place sont souvent sous dimensionnées.

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 200 à 250 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.4. Cazedarnes

---

Le territoire communal de Cazedarnes comprend, en 2021, 21 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 6 sont non conformes dont 5 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 11 sont conformes
- 4 n'ont pas été diagnostiquées

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 50 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.5. Cébazan

---

Le territoire communal de Cébazan comprend, en 2021, 7 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 4 sont non conformes dont 3 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 2 sont conformes.
- 1 est caractérisées par une absence d'installation

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 50 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.6. Cessenon-sur-Orb

---

Le territoire communal de Cessenon-sur-Orb comprend, en 2021, 212 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 63 sont non conformes dont 38 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 139 sont conformes
- 4 sont caractérisées par une absence d'installation
- 6 n'ont pas été diagnostiquées

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 510 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.7. Creissan

---

Le territoire communal de Creissan comprend, en 2021, 19 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 9 sont non conformes
- 9 sont conformes
- 1 n'a pas été diagnostiquée

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 46 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.8. Cruzy

---

Le territoire communal de Cruzy comprend, en 2021, 34 installations / sites classés en assainissement non collectif. Elles sont principalement réparties sur les zones de la Croisade, de Montplo et de Gabelas. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 10 sont non conformes dont 5 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 20 sont conformes
- 4 sont caractérisées par une absence d'installation

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 82 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.9. Montels

---

Le territoire communal de Montels comprend, en 2021, 6 installations / sites classés en assainissement non collectif. Elles sont principalement réparties sur les hameaux des Rabettes et de la Redonde. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 5 sont conformes
- 1 est caractérisée par un défaut d'entretien

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 15 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.10. Montouliers

---

Le territoire communal de Montouliers comprend, en 2021, 3 installations / sites classés en assainissement non collectif. Elles sont principalement réparties sur le hameau de Fenouillet et le Lieu-Dit La Grave. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 2 sont non conformes dont 1 installation avec obligation de travaux sous 4 ans
- 1 est conforme

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 8 personnes qui vivent en zone ANC.



A noter qu'une fosse toutes eaux existe sur la zone du hameau de Fenouillet, sur une parcelle privée, mais elle n'est pas conforme et des difficultés sont rencontrées pour assurer le raccordement de l'ensemble des maisons.

### 3.2.11. Pierrerie

---

Le territoire communal de Pierrerie comprend, en 2021, 36 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 12 sont non conformes dont 10 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 20 sont conformes
- 4 sont caractérisées par une absence d'installation

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 87 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.12. Poilhes

---

Le territoire communal de Poilhes comprend, en 2021, 6 installations / sites classés en assainissement non collectif. Elles sont toutes situées sur le domaine de Régismont. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 5 sont non conformes
- 1 est conforme

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 15 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.13. Prades-sur-Vernazobre

---

Le territoire communal de Prades-sur-Vernazobre comprend, en 2021, 35 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 17 sont non conformes dont 12 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 16 sont conformes
- 2 sont caractérisées par une absence d'installation





En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 84 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.14. Puisserguier

---

Le territoire communal de Puisserguier comprend, en 2021, 68 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 31 sont non conformes dont 9 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 32 sont conformes
- 5 sont caractérisées par une absence d'installation

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 164 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.15. Quarante

---

Le territoire communal de Quarante comprend, en 2021, 51 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 36 sont non conformes dont 8 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 15 sont conformes

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 123 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.16. Saint-Chinian

---

Le territoire communal de Saint-Chinian comprend, en 2021, 40 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 14 sont non conformes dont 10 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 18 sont conformes
- 8 sont caractérisées par une absence d'installation





En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 96 personnes qui vivent en zone ANC.

### 3.2.17. Villespassans

---

Le territoire communal de Villespassans comprend, en 2021, 28 installations / sites classés en assainissement non collectif. En ce qui concerne la conformité des installations :

- 12 sont non conformes dont 8 installations avec obligation de travaux sous 4 ans
- 15 sont conformes
- 1 est caractérisée par une absence d'installation

En prenant comme base le taux INSEE moyen de 2,4 personnes par logement, ce sont environ 68 personnes qui vivent en zone ANC.





## 4. SYNTHÈSE

COMMUNE	TAUX DE CHARGE	CONFORMITE DU TRAITEMENT
Assignan	Faible	Conforme
Babeau-Bouldoux	Faible	Conforme
Capestang	Faible	Conforme
Cazedarnes	Dépassements de la DCO et du débit nominal en pointe	Non conforme
Cébazan	Faible	Conforme
Cessenon-sur-Orb	Aucun dépassement mais taux de charge hydraulique important en pointe	Non conformités observées en 2020 : - 2 dépassements de NTK (le 16/02 et 16/03) - 2 dépassements des paramètres bactériologiques (le 17/02 et 15/07)
Creissan	Dépassements de DBO5, DCO et NGL en pointe et station en limite de capacité hydraulique en 2018 et 2019 2020 : pas de dépassements	Conforme
Cruzy	Faible	Conforme
Montels	Faible	Conforme
Montouliers	Faible	Conforme
Pierrerue	Faible	Conforme
Poilhes	Correct	Conforme
Prades-sur-Vernazbore	Dépassements de la DBO5 en pointe	Non conforme
Puisserguier	Dépassements de la DCO en pointe	Non conforme
Quarante	Faible	Conforme
Saint-Chinian	Faible	Conforme
Villespassans	Correct	Conforme



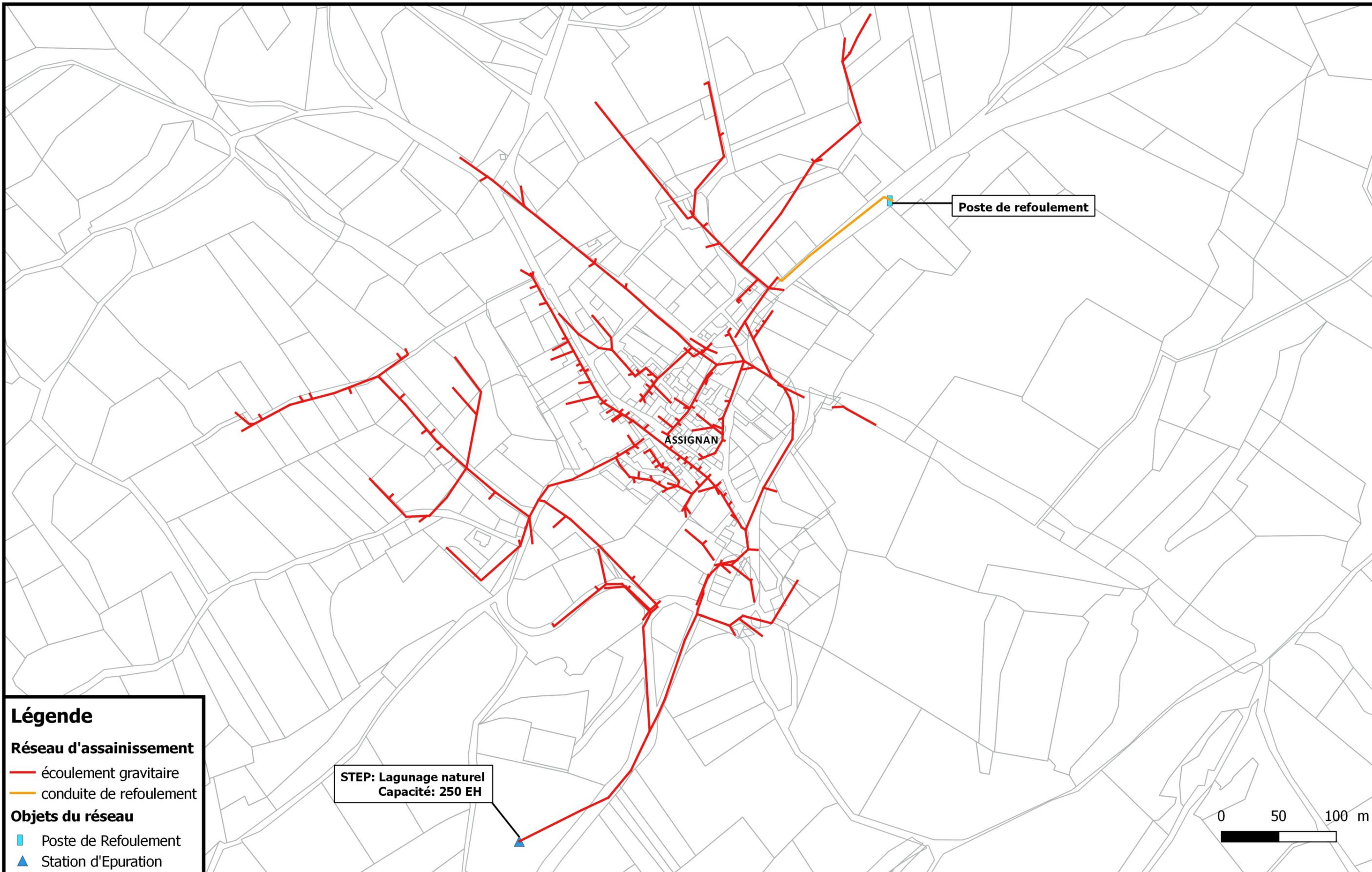


Les stations présentent globalement des taux de charges corrects et une conformité des normes de rejets par rapport à leurs arrêtés préfectoraux. Toutefois, certaines stations présentent actuellement des dépassements de capacités nominales en période de pointe.

L'impact de l'urbanisation du PLU intercommunal sur ces infrastructures sera présenté dans le rapport 3.2 de la phase 2.

## 5. PLANS





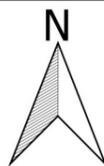
### Légende

#### Réseau d'assainissement

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

#### Objets du réseau

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Épuration



1/3000

BZ-07657

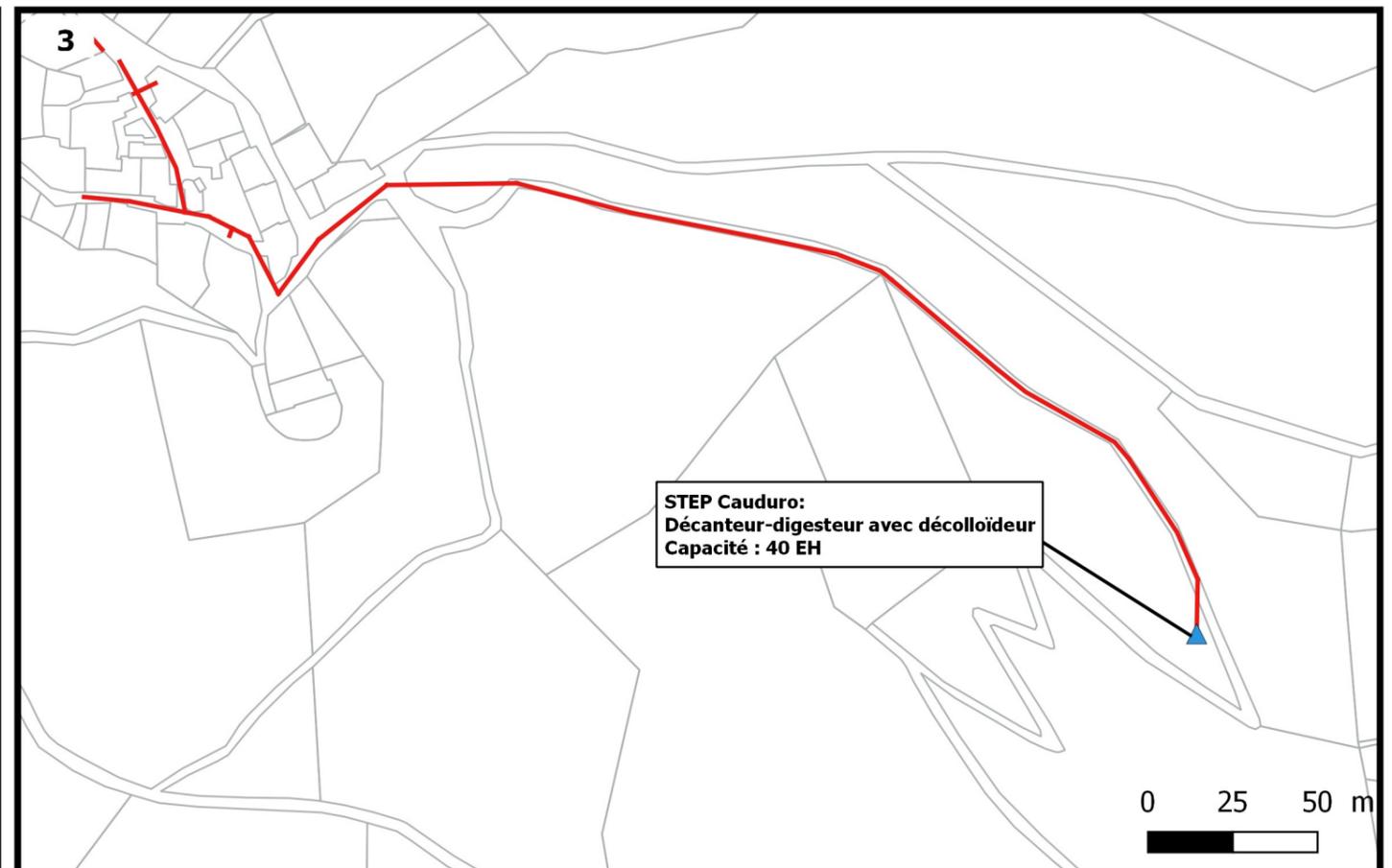
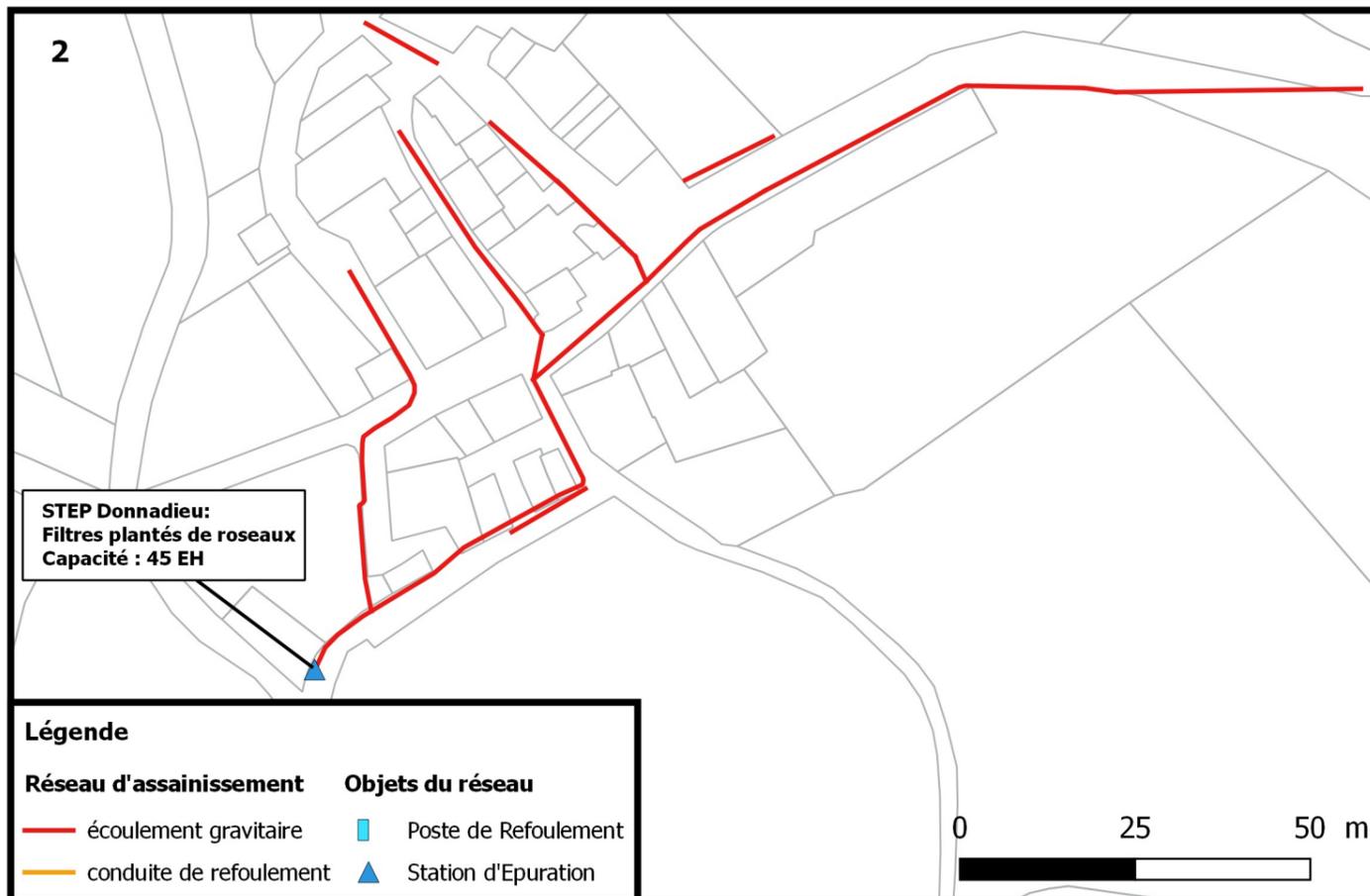
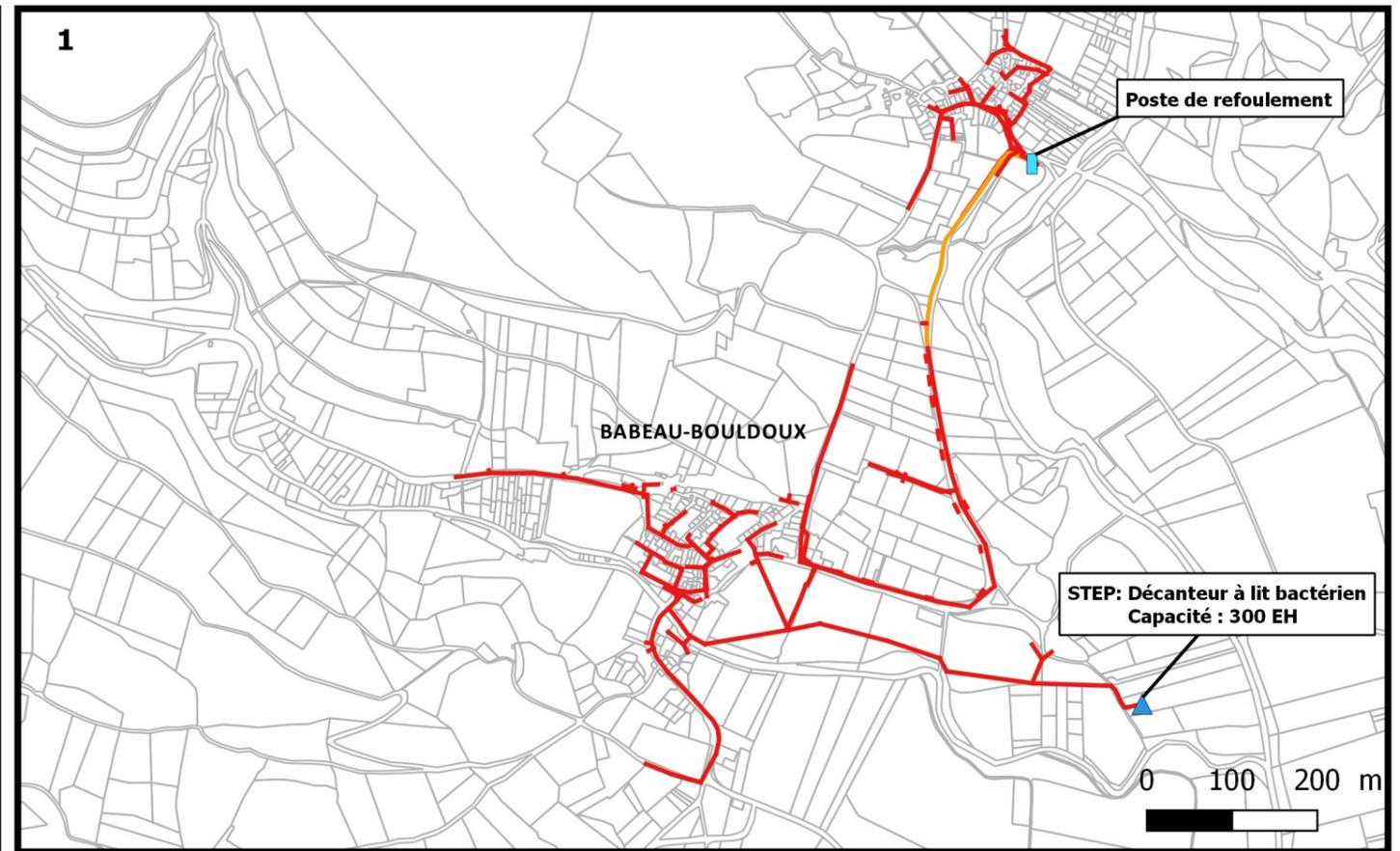
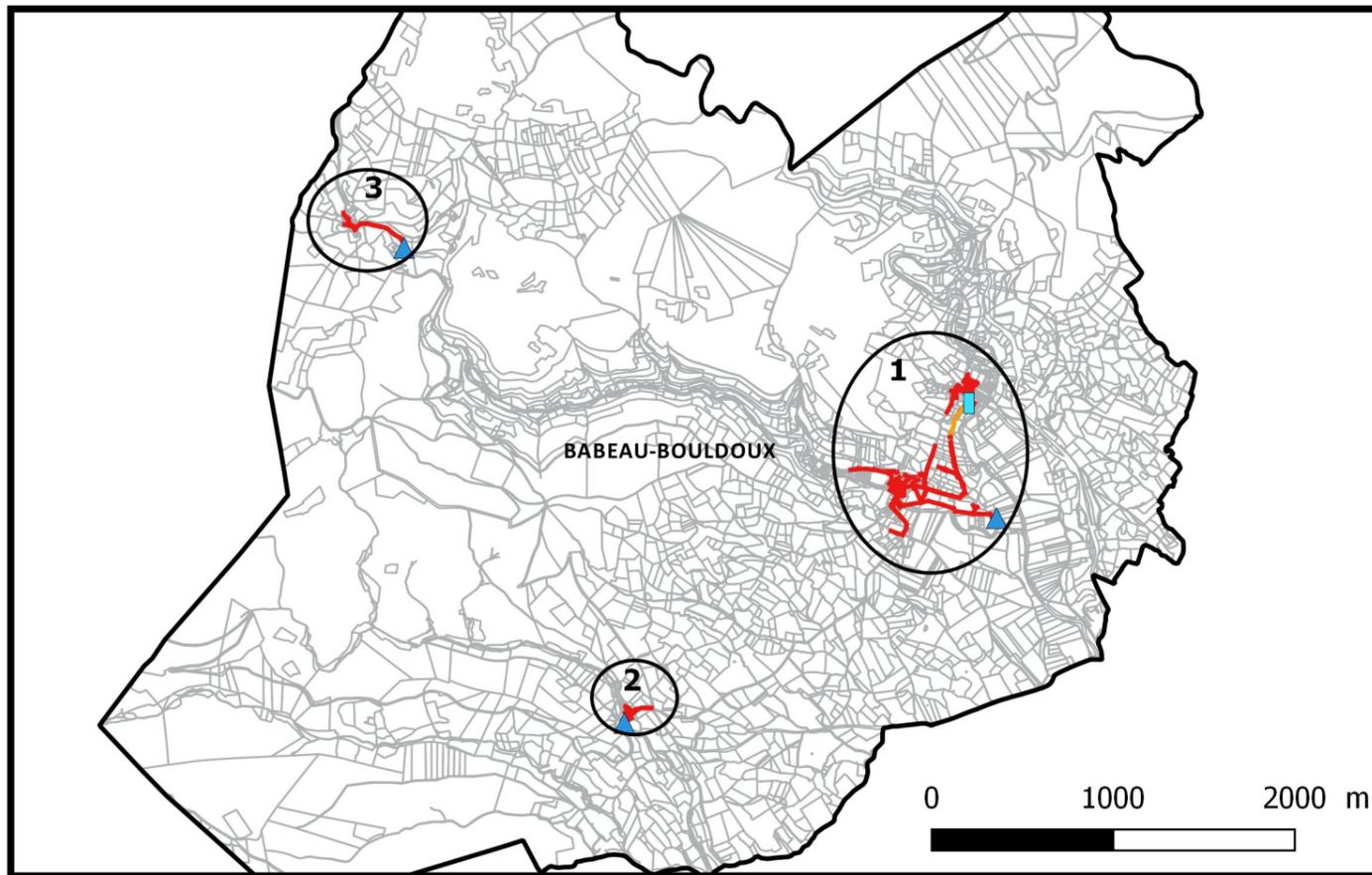


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT D'ASSIGNAN**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

Réseau d'assainissement	Objets du réseau
<span style="color: red;">—</span> écoulement gravitaire	<span style="color: blue;">■</span> Poste de Refoulement
<span style="color: orange;">—</span> conduite de refoulement	<span style="color: blue;">▲</span> Station d'Épuration

N

BZ-07657

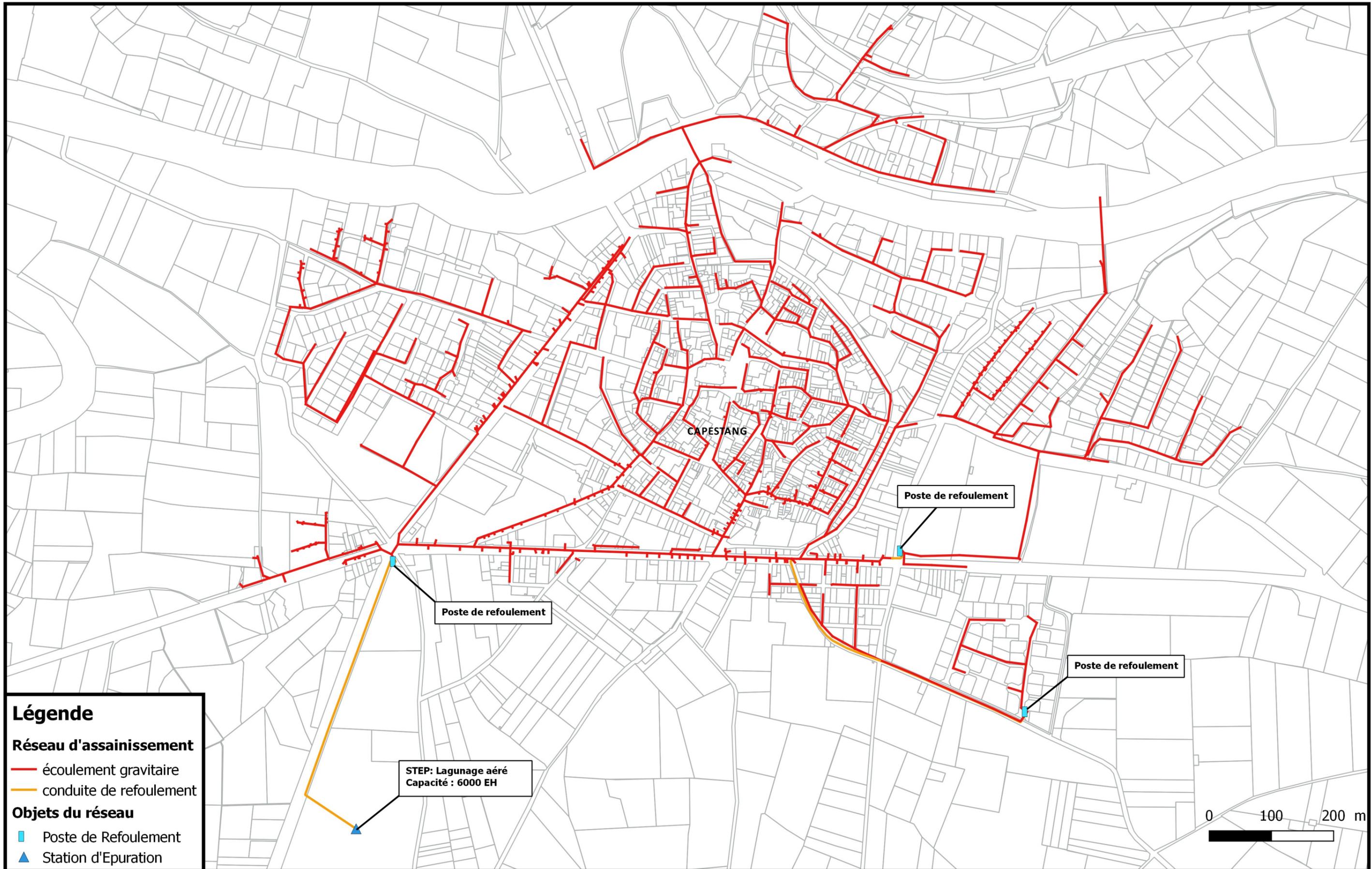
**Sud Hérault**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE BABEAU-BOULDOUX**

**GAXIEU**  
INGENIERIE

Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 976  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



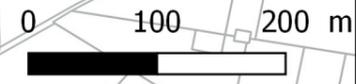
**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration



N

1/5500

BZ-07657

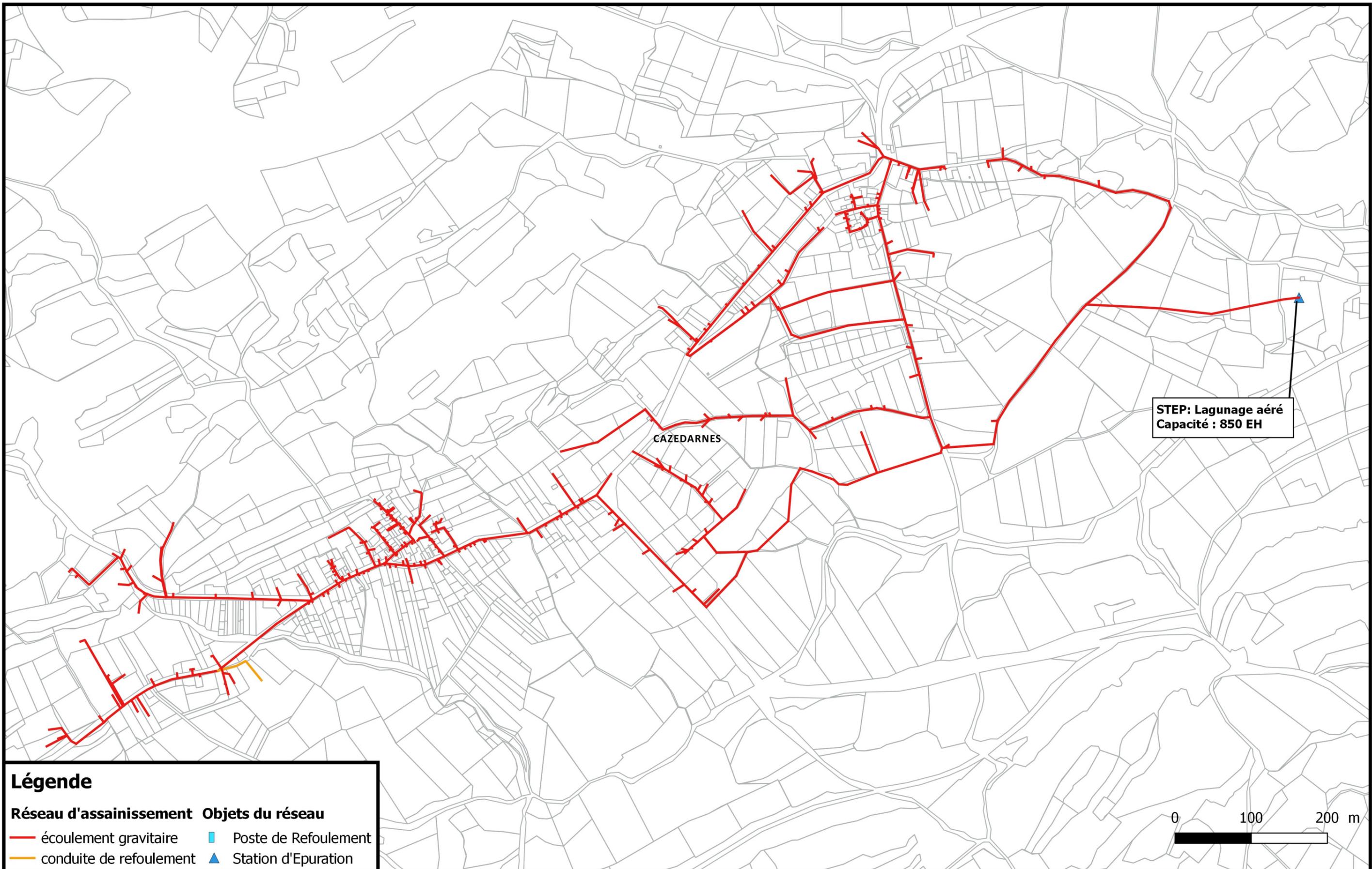
**Sud Hérault**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE CAPESTANG**

**GAXIEU**  
INGENIERIE

Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 976  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr

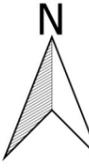


**STEP: Lagunage aéré**  
**Capacité : 850 EH**

CAZEDARNES

**Légende**

- | Réseau d'assainissement |                         | Objets du réseau |                      |
|-------------------------|-------------------------|------------------|----------------------|
|                         | écoulement gravitaire   |                  | Poste de Refoulement |
|                         | conduite de refoulement |                  | Station d'Epuration  |



1/4500

BZ-07657

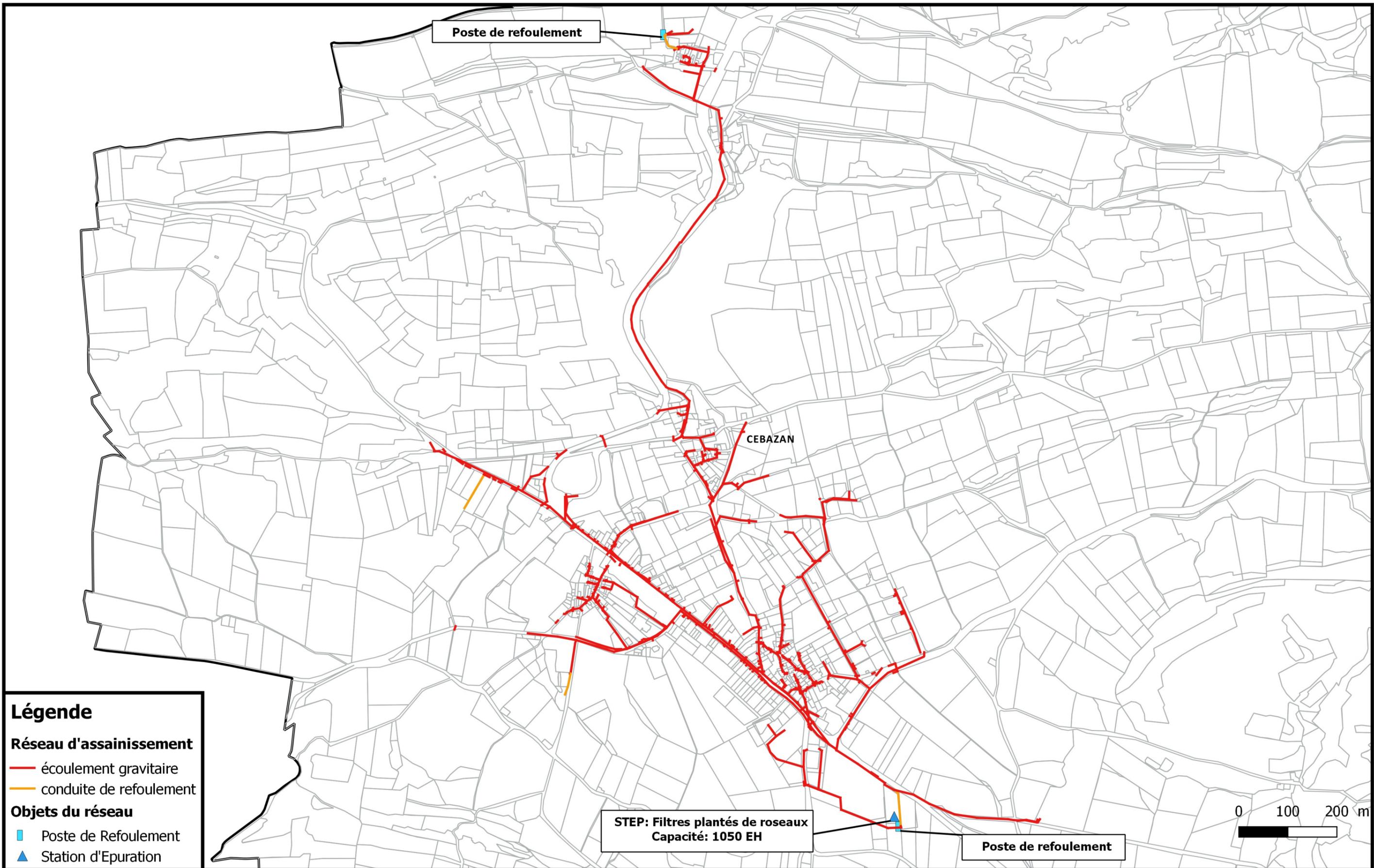


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
 Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE CAZEDARNES**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
 1 bis, place des Allées - CS 50 876  
 34 537 BEZIERS CEDEX  
 Tél : 04-67-09-26-10  
 Fax : 04-67-09-26-19  
 Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration



1/7000

BZ-07657

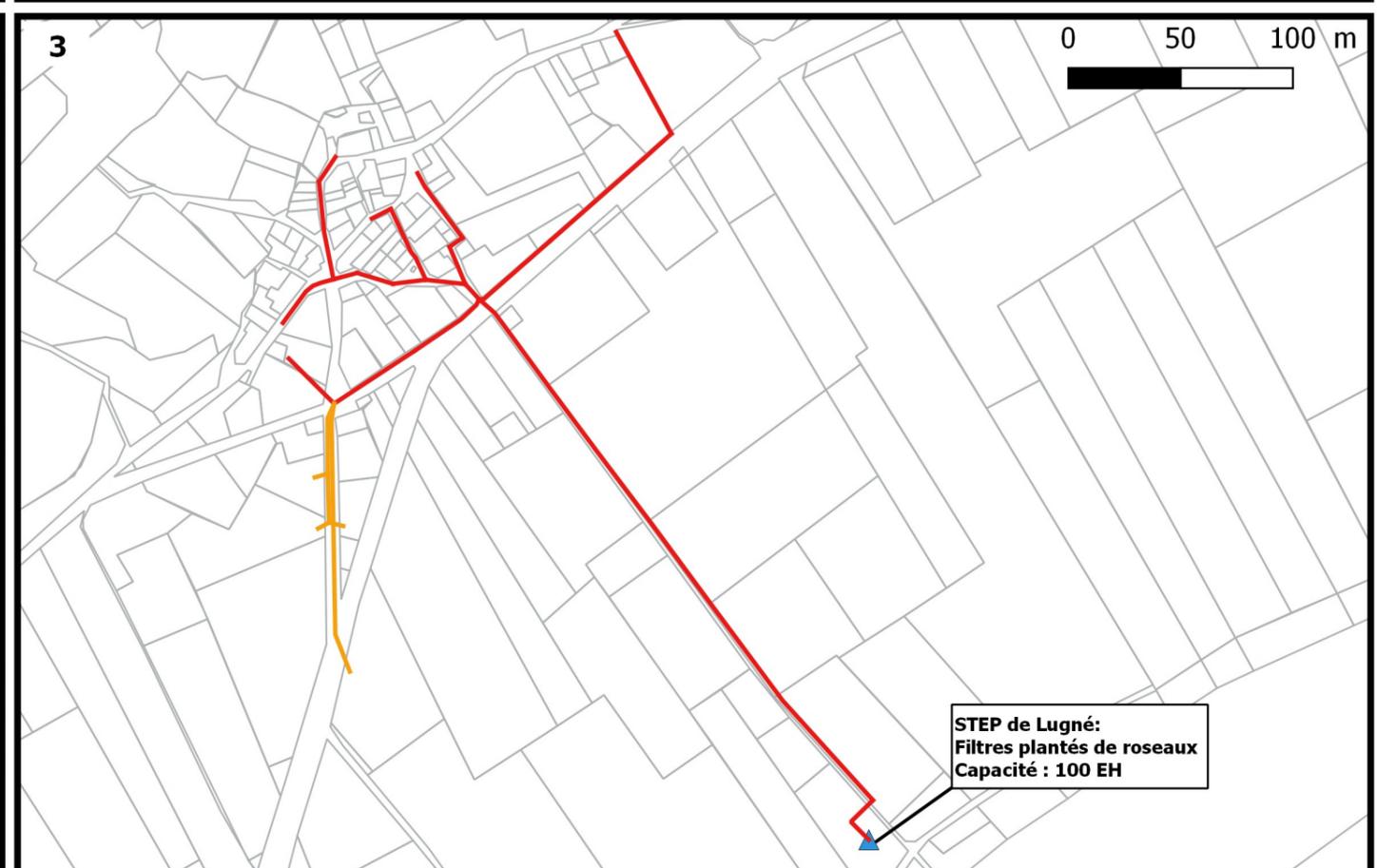
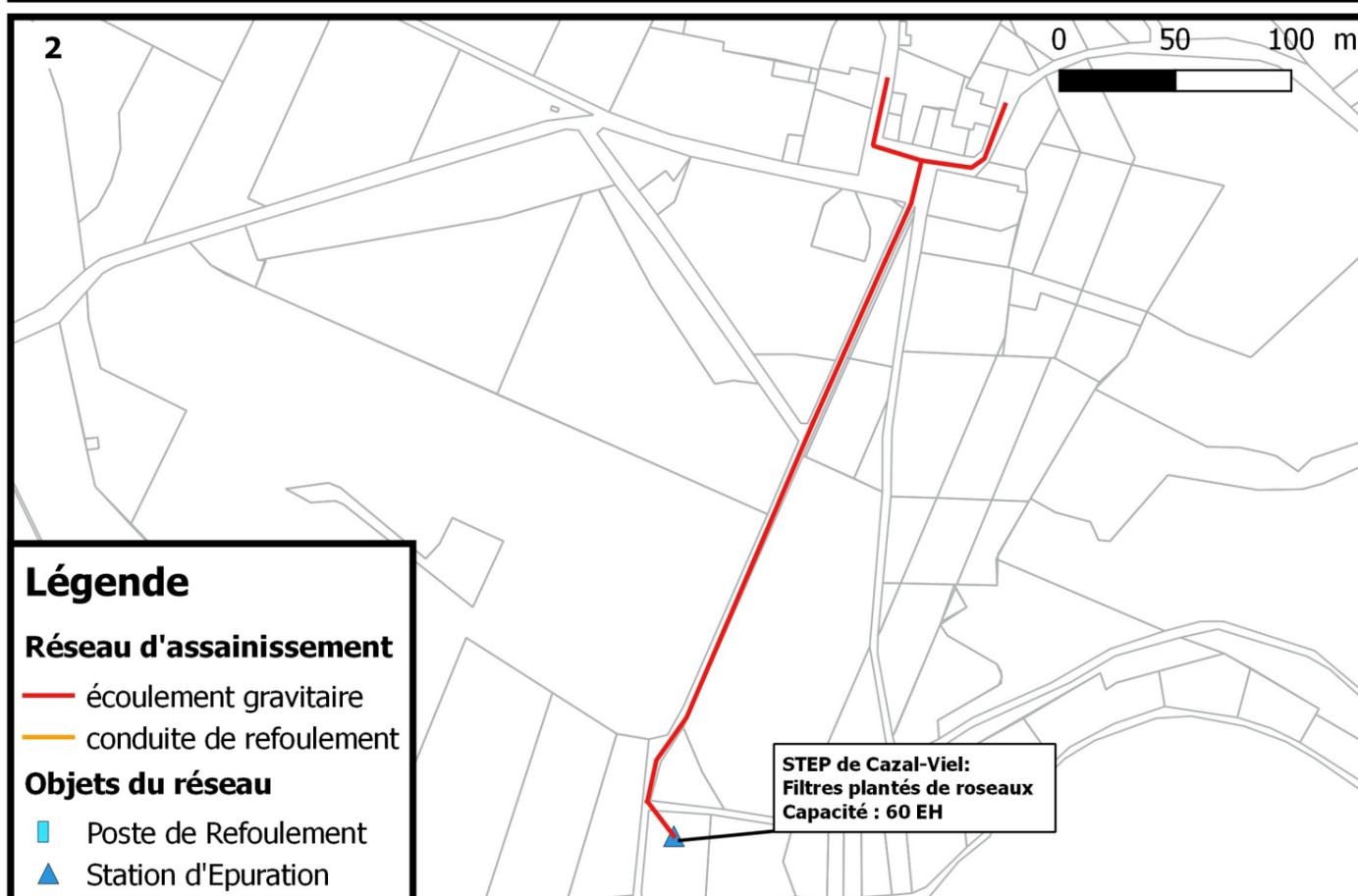
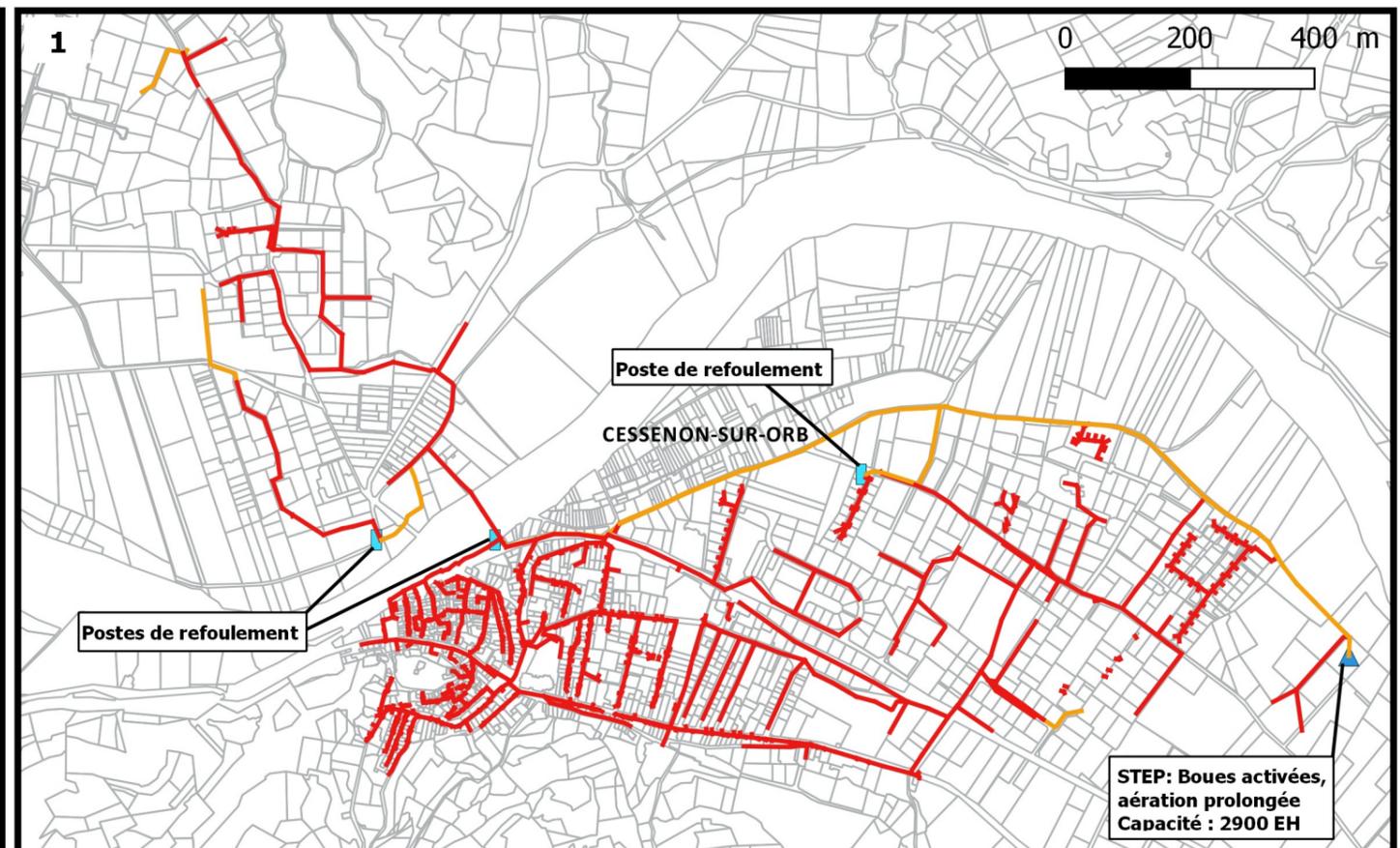
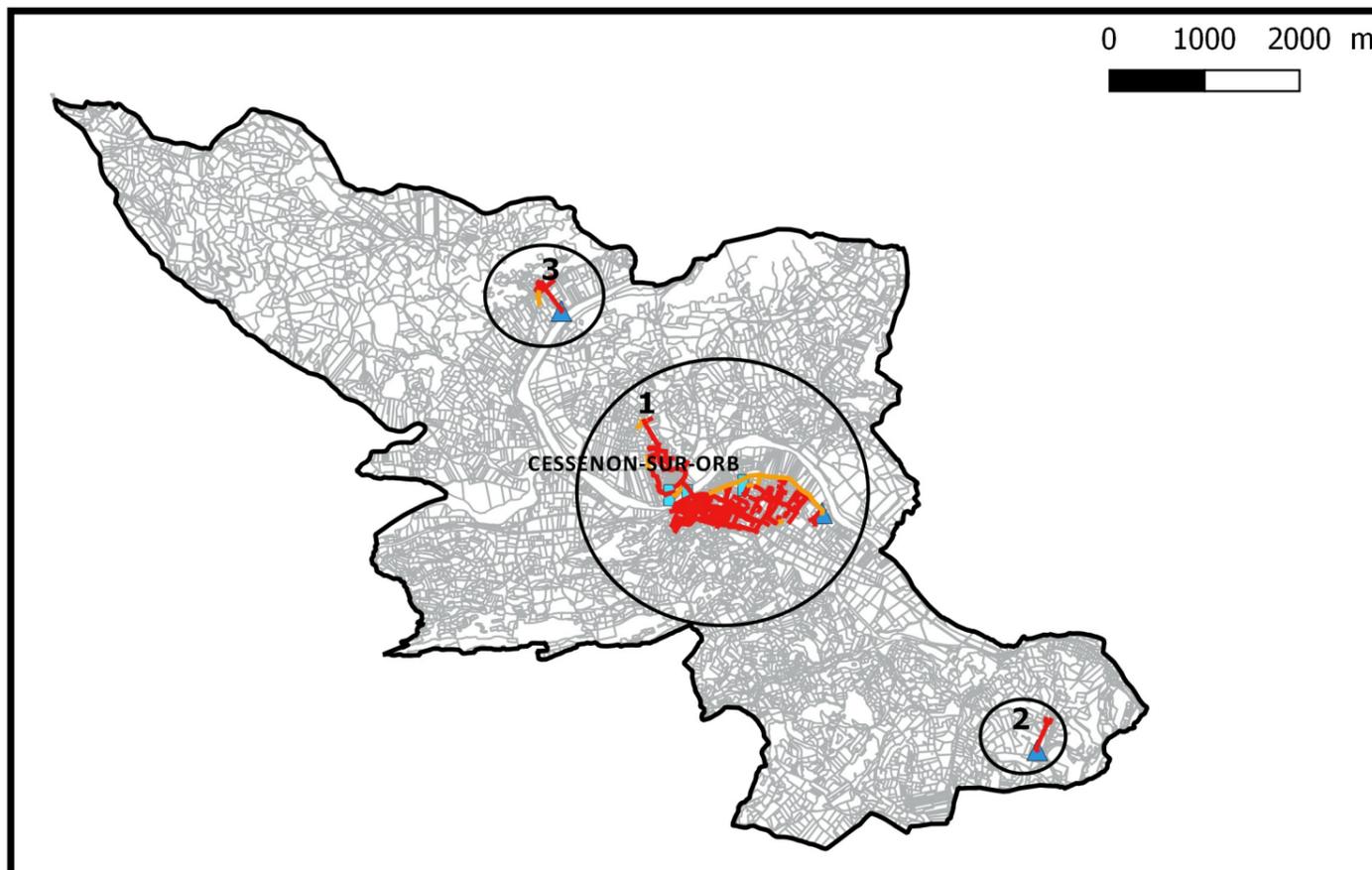


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE CEBAZAN**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration

N

BZ-07657

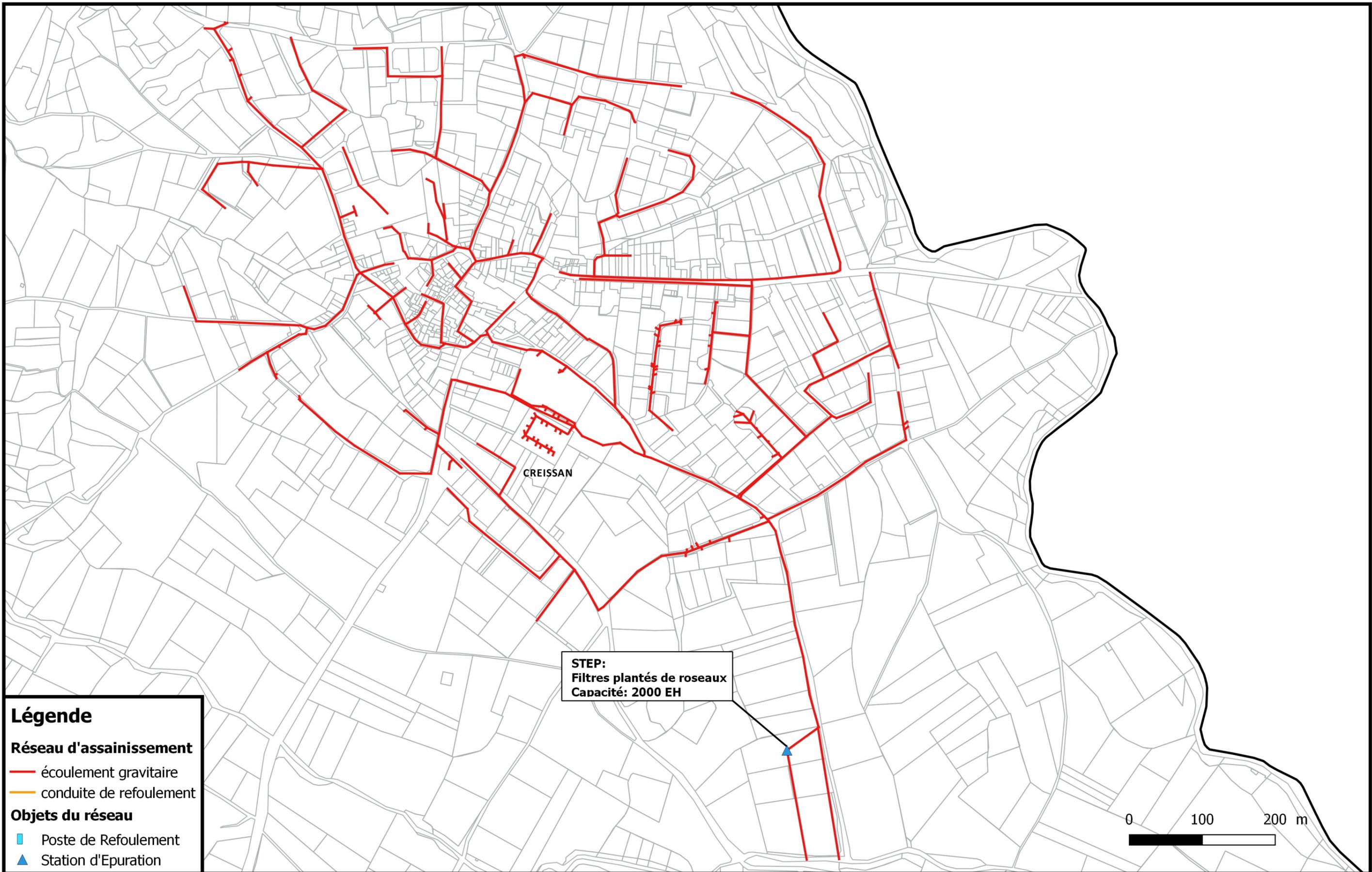
**Sud Hérault**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE CESSENON-SUR-ORB**

**GAXIEU**  
INGENIERIE

Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

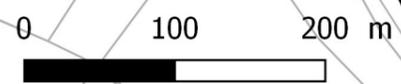
**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuraton

**STEP:**  
Filtres plantés de roseaux  
Capacité: 2000 EH



N

1/4700

BZ-07657

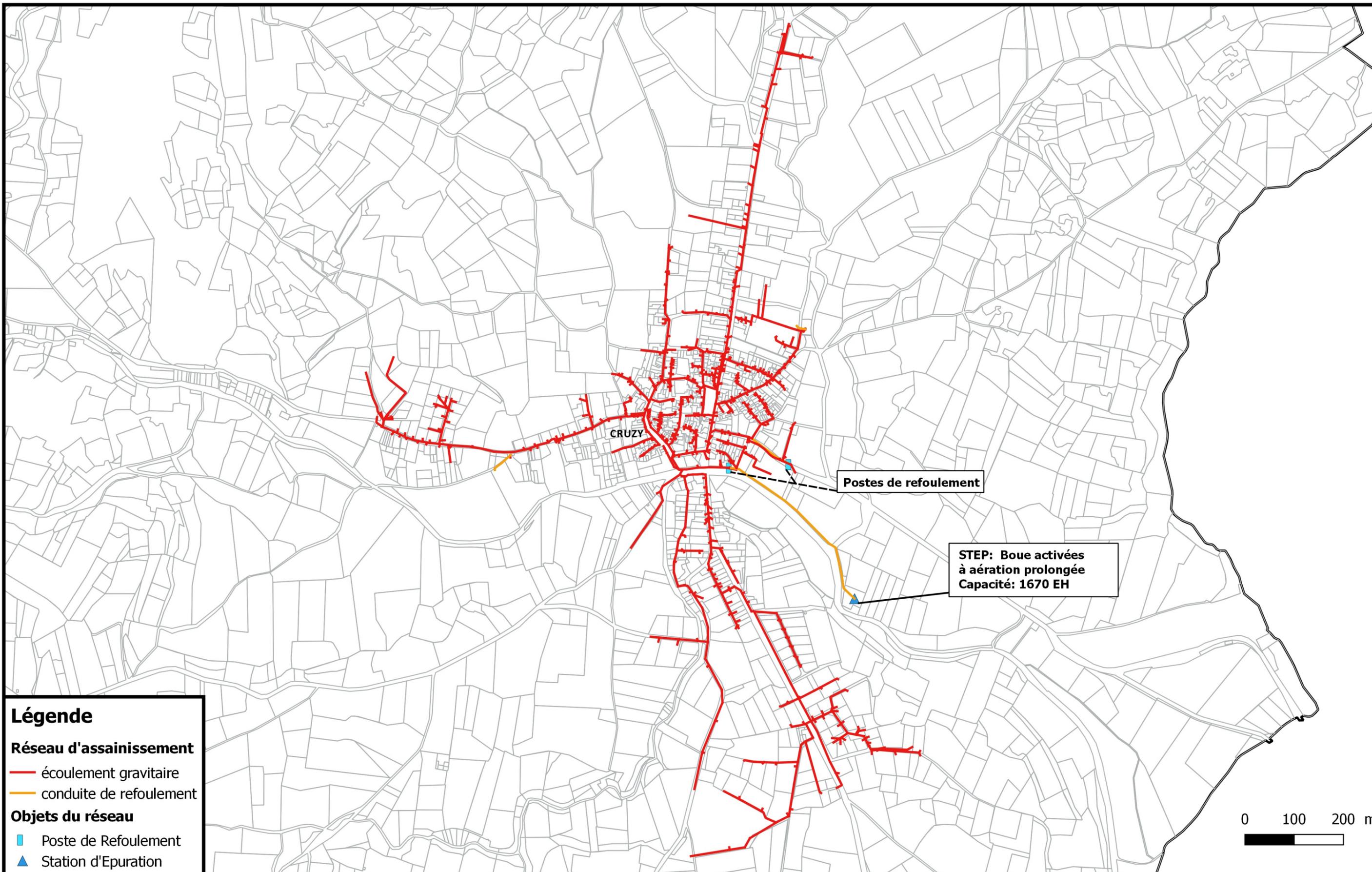
**Sud Hérault**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE CREISSAN**

**GAXIEU**  
INGENIERIE

Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



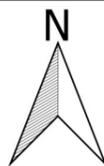
### Légende

#### Réseau d'assainissement

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

#### Objets du réseau

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Épuration



1/7000

BZ-07657

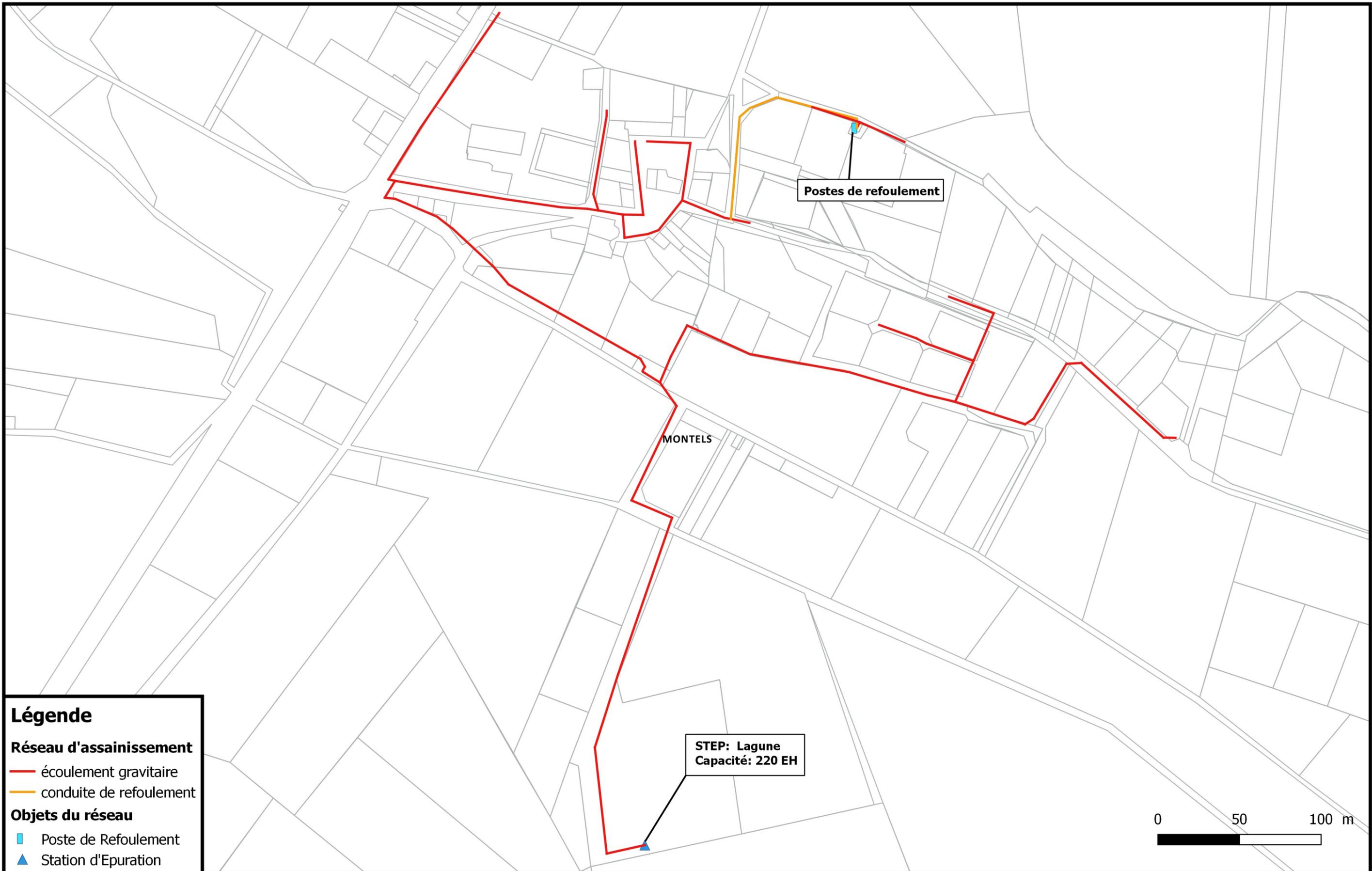


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE CRUZY**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Épuration

N

1/2100

BZ-07657

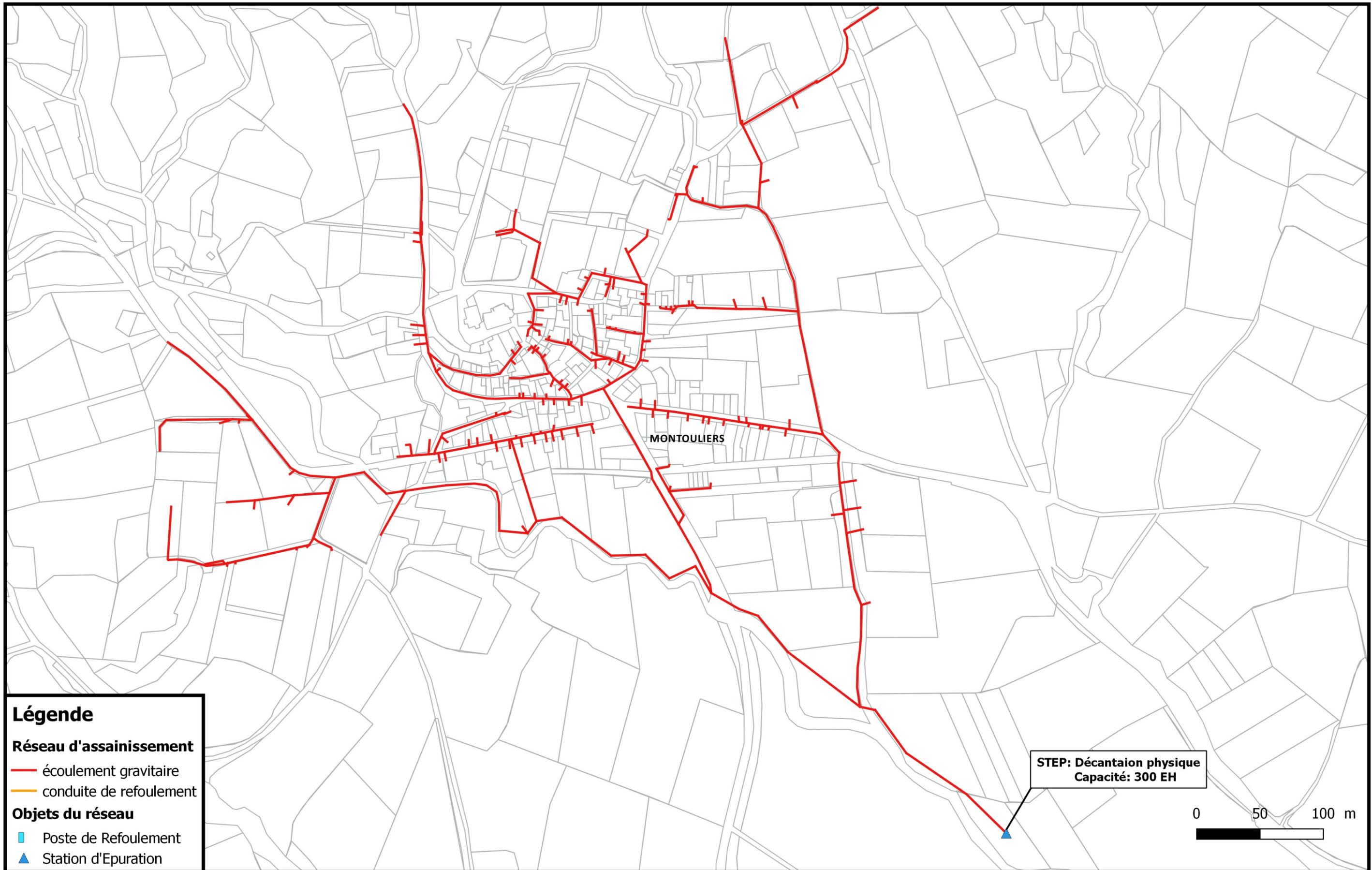
**Sud Hérault**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE MONTELS**

**GAXIEU**  
INGENIERIE

Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 976  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

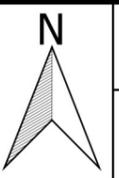
**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuraton

**STEP: Décantaion physique**  
Capacité: 300 EH



1/2700

BZ-07657

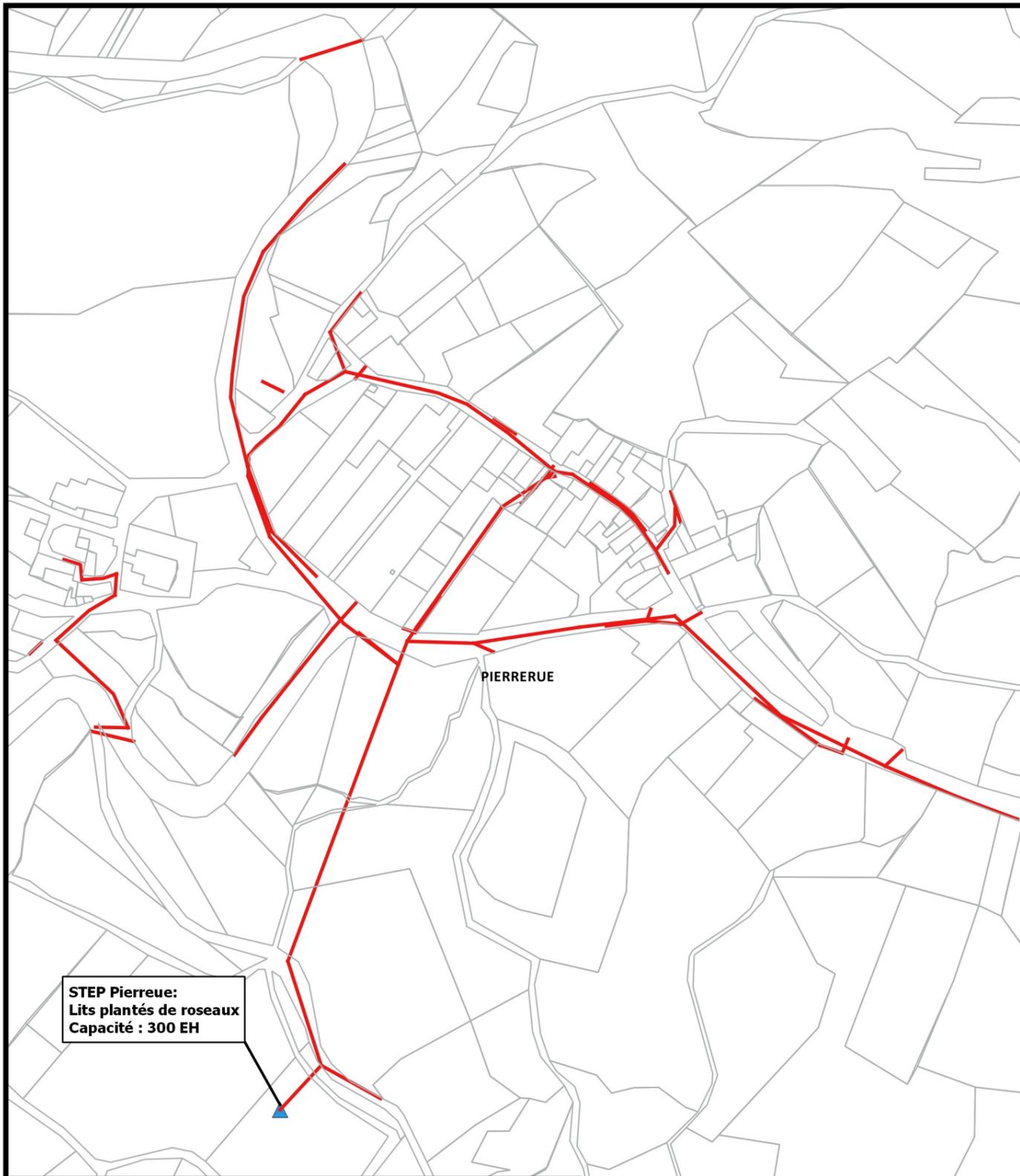


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE**  
**MONTOULIERS**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr

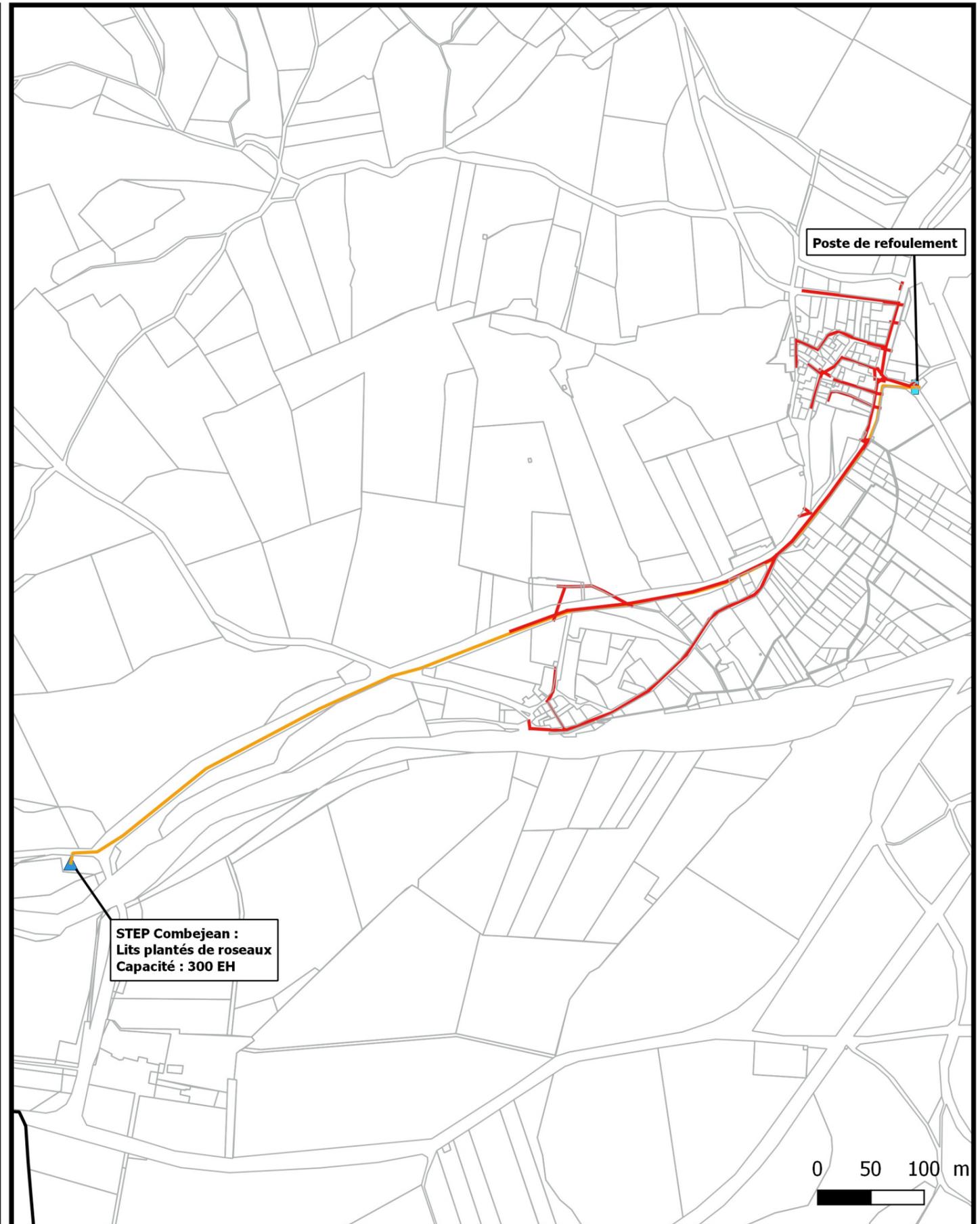


STEP Pierreue:  
Lits plantés de roseaux  
Capacité : 300 EH

**Légende**

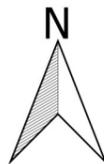
**Réseau d'assainissement Objets du réseau**

 écoulement gravitaire	 Poste de Refoulement
 conduite de refoulement	 Station d'Épuration



Poste de refoulement

STEP Combejean :  
Lits plantés de roseaux  
Capacité : 300 EH



BZ-07657

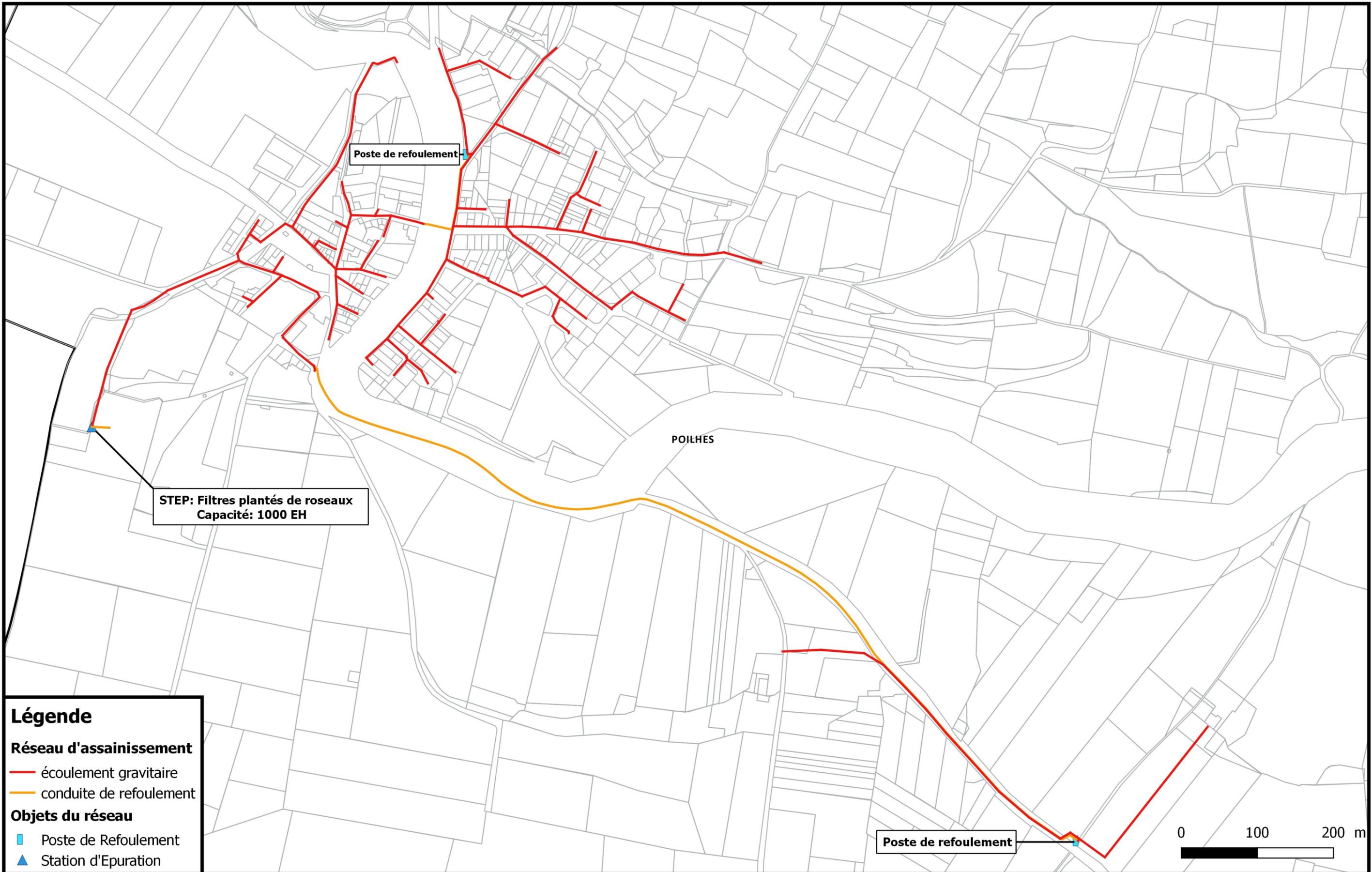


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE  
PIERRERUE**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 976  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration

N

1/4500

BZ-07657

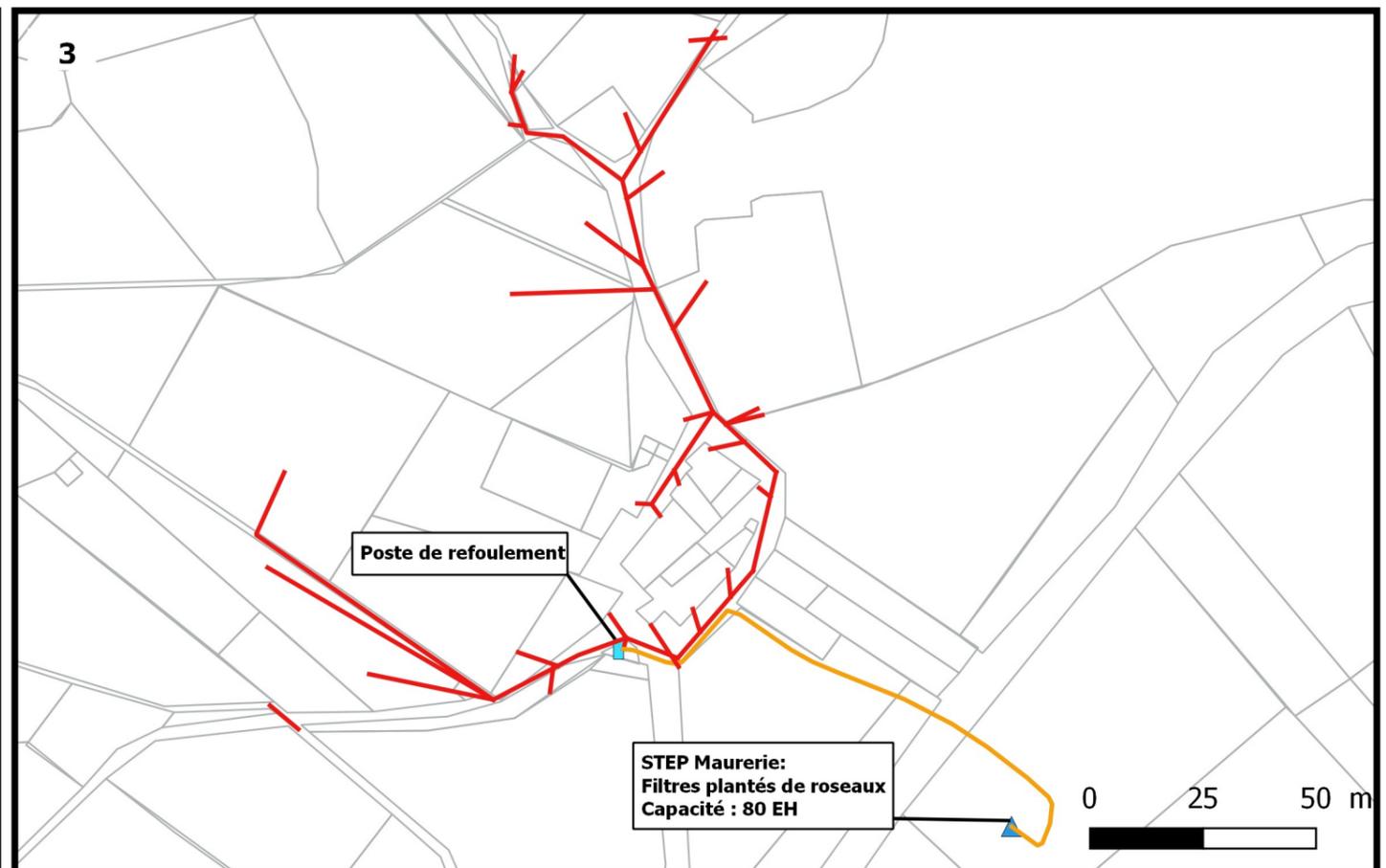
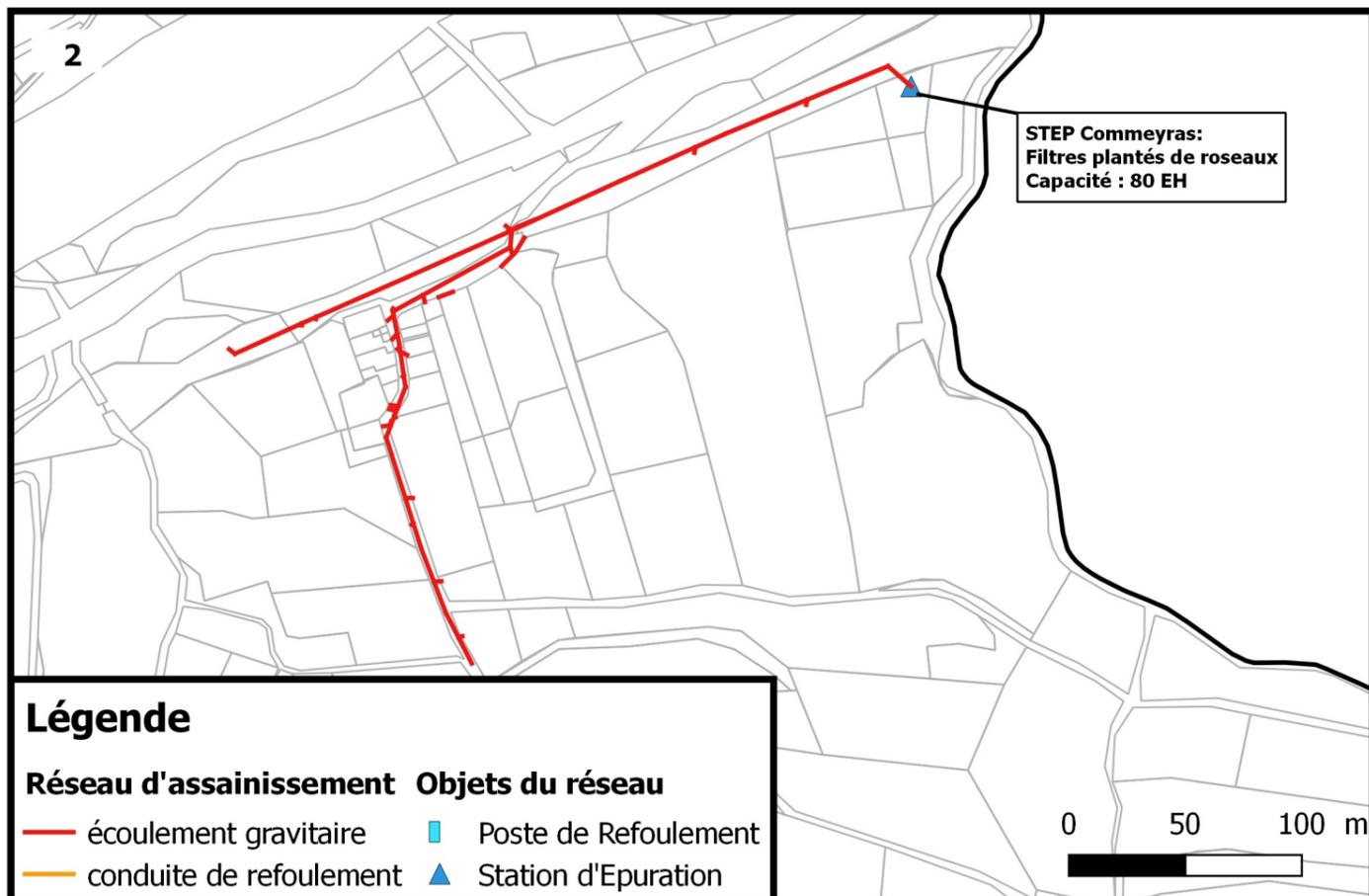
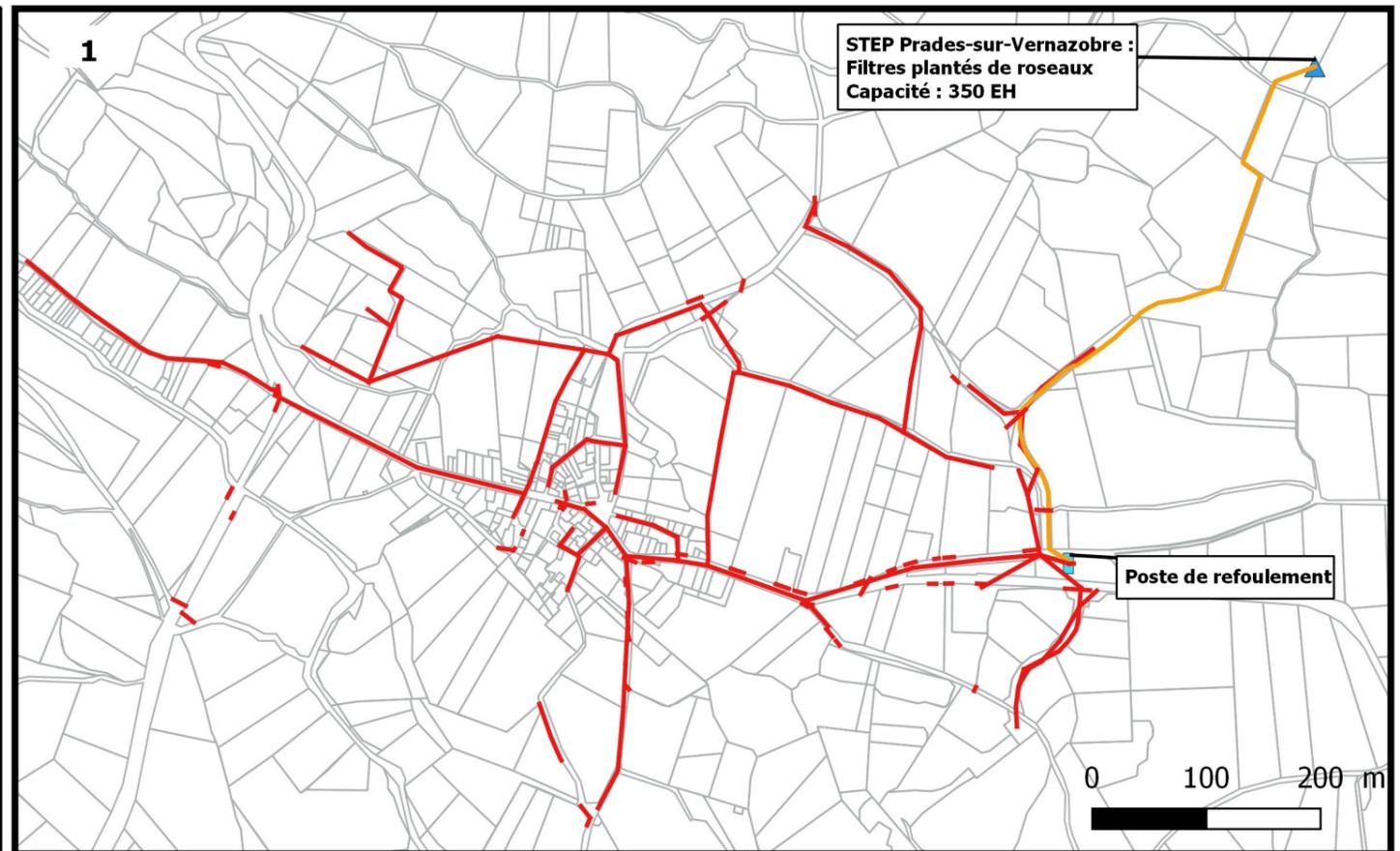
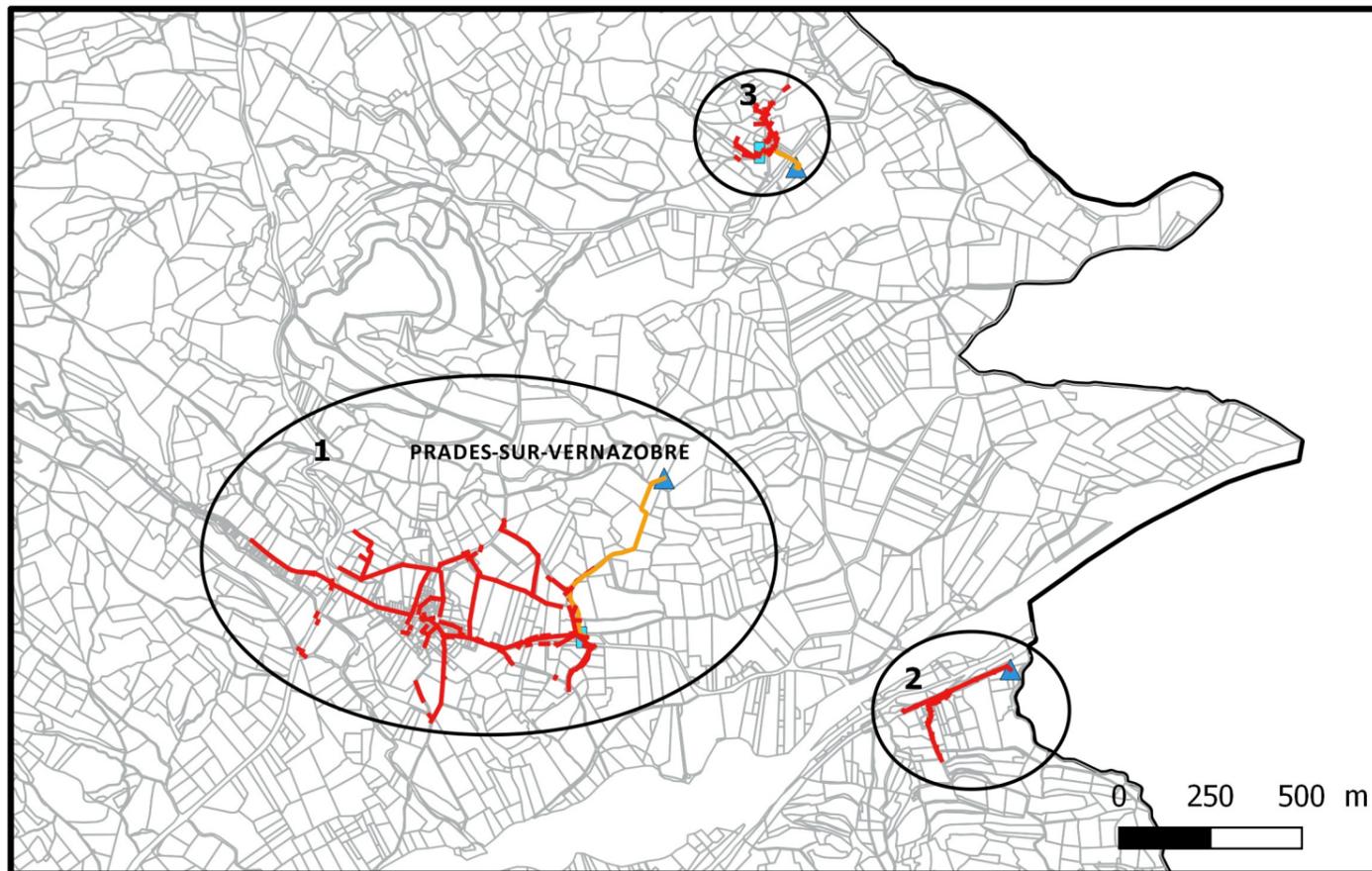


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE POILHES**

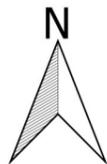


Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

- | Réseau d'assainissement |                         | Objets du réseau |                      |
|-------------------------|-------------------------|------------------|----------------------|
|                         | écoulement gravitaire   |                  | Poste de Refoulement |
|                         | conduite de refoulement |                  | Station d'Épuration  |



BZ-07657

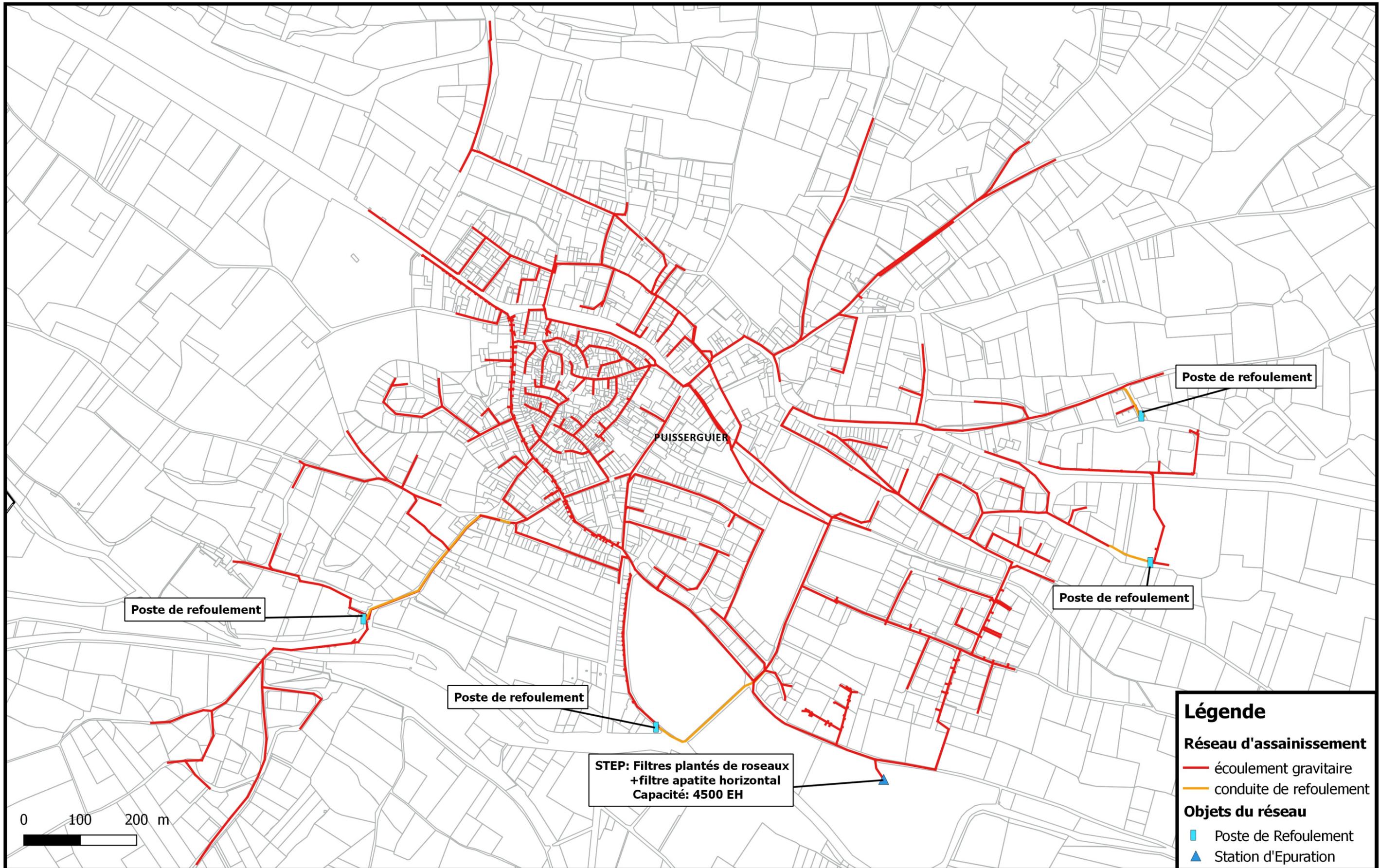


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE  
PRADES-SUR-VERNAZOBRE**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



Poste de refoulement

PUISSESGUIER

Poste de refoulement

Poste de refoulement

Poste de refoulement

STEP: Filtres plantés de roseaux  
+ filtre apatite horizontal  
Capacité: 4500 EH

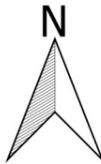
**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration



1/6100

BZ-07657

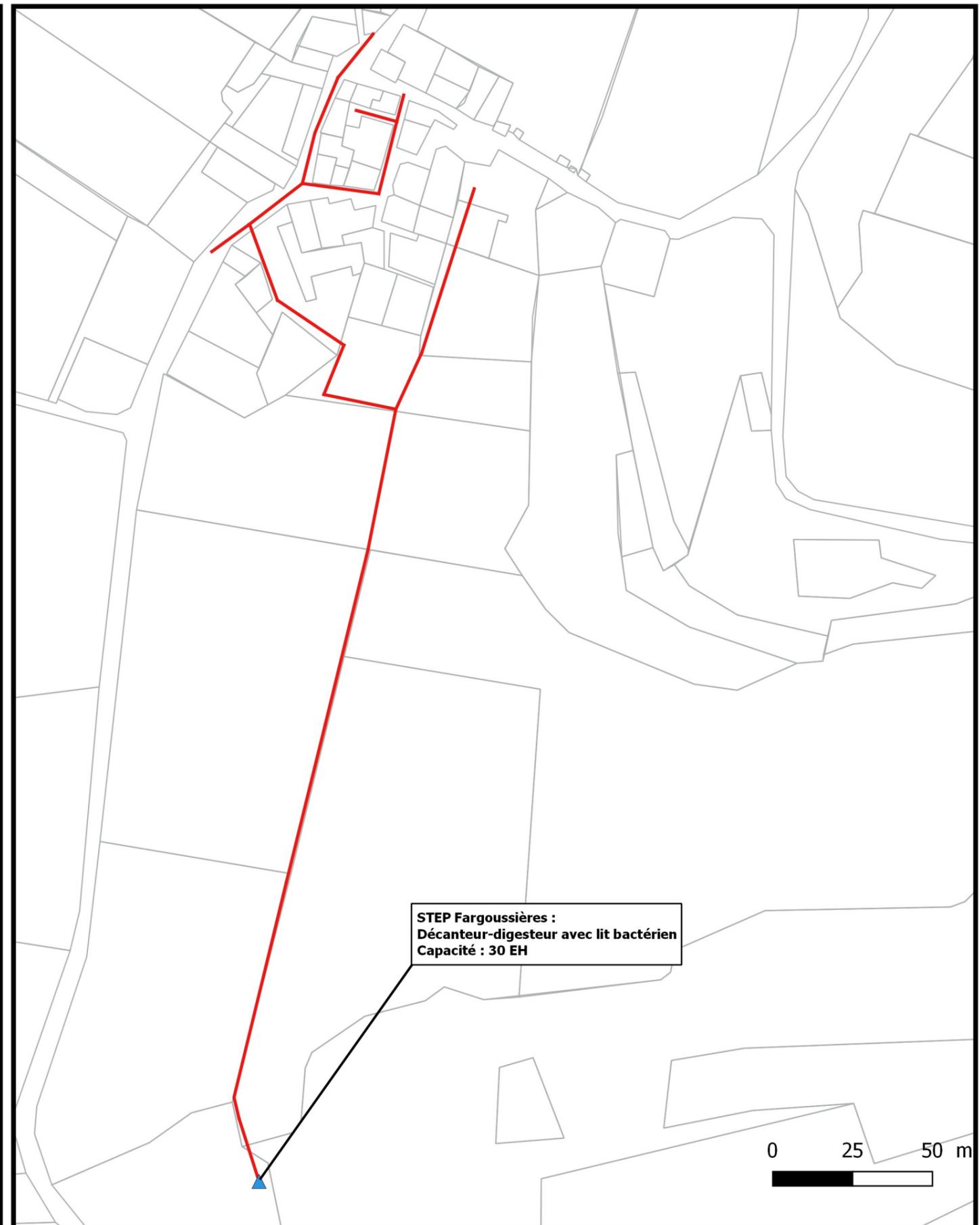
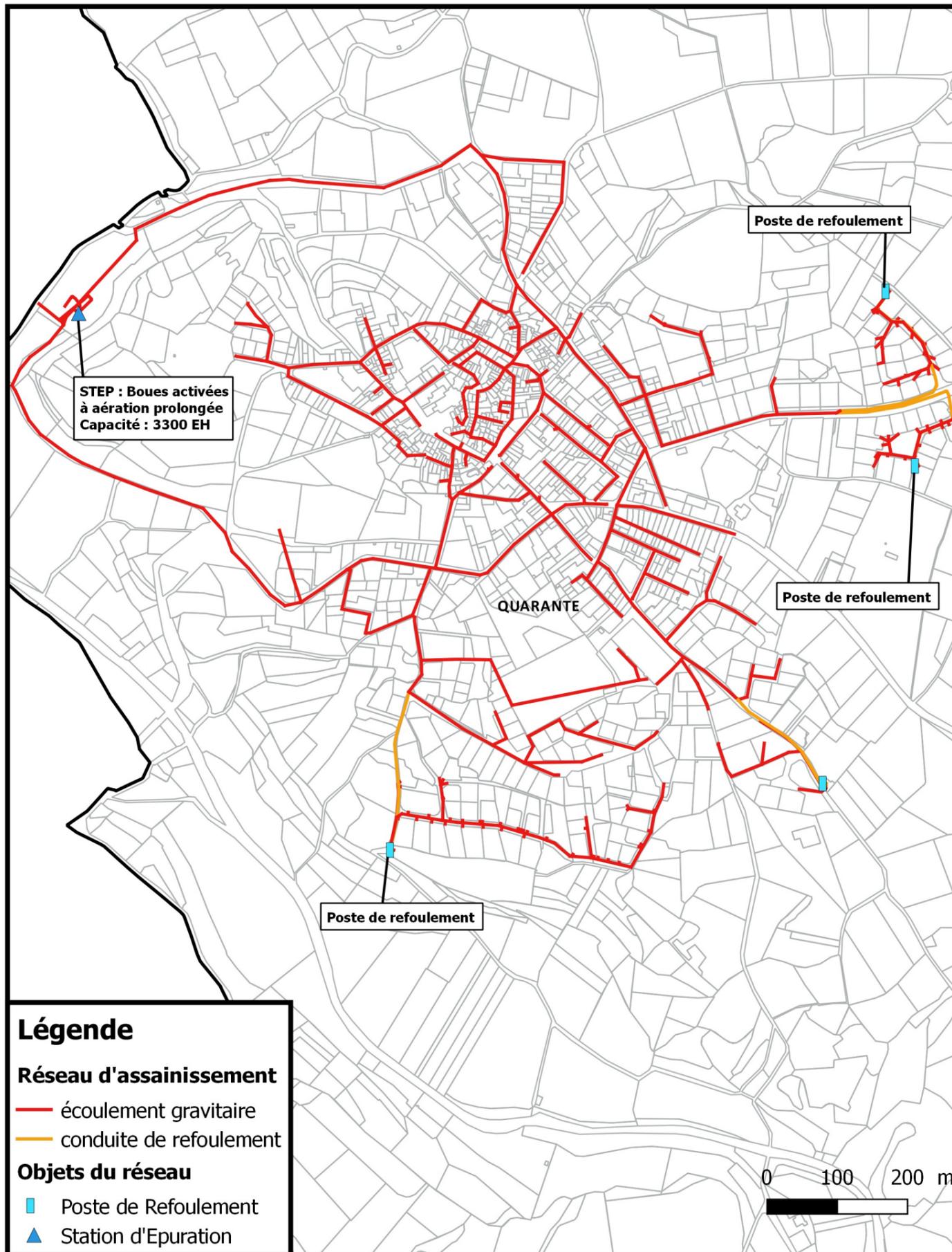


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE PUISSESGUIER**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 976  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration



BZ-07657

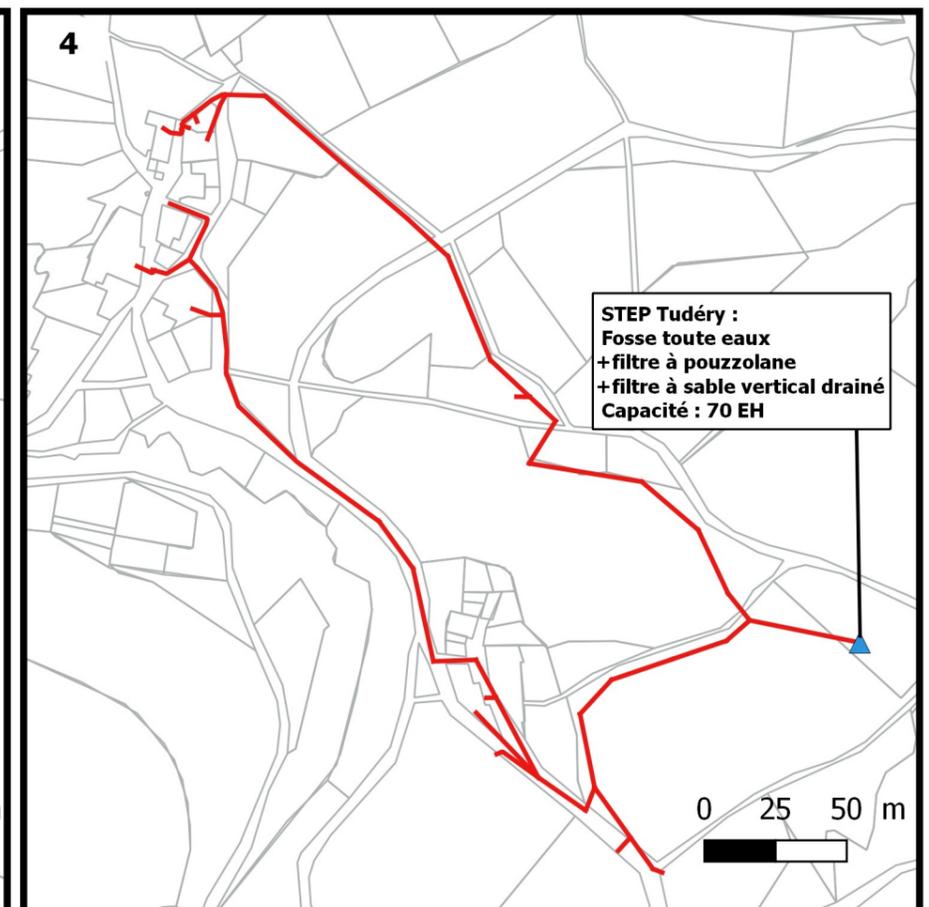
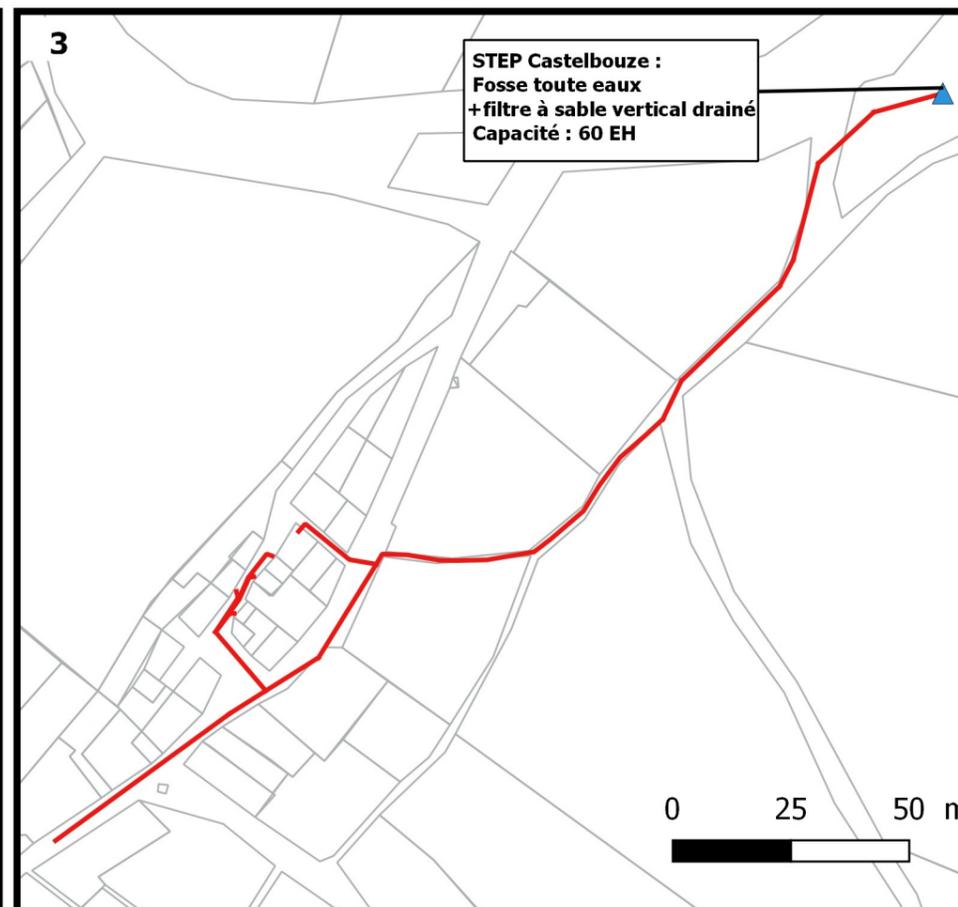
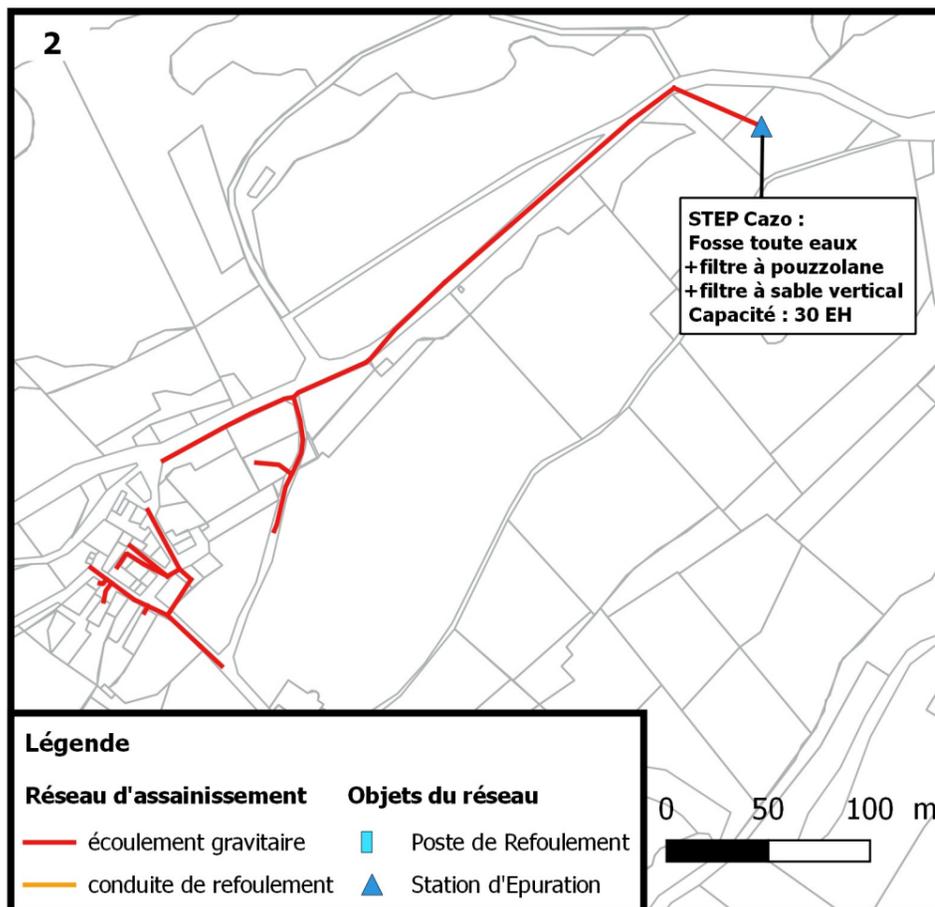
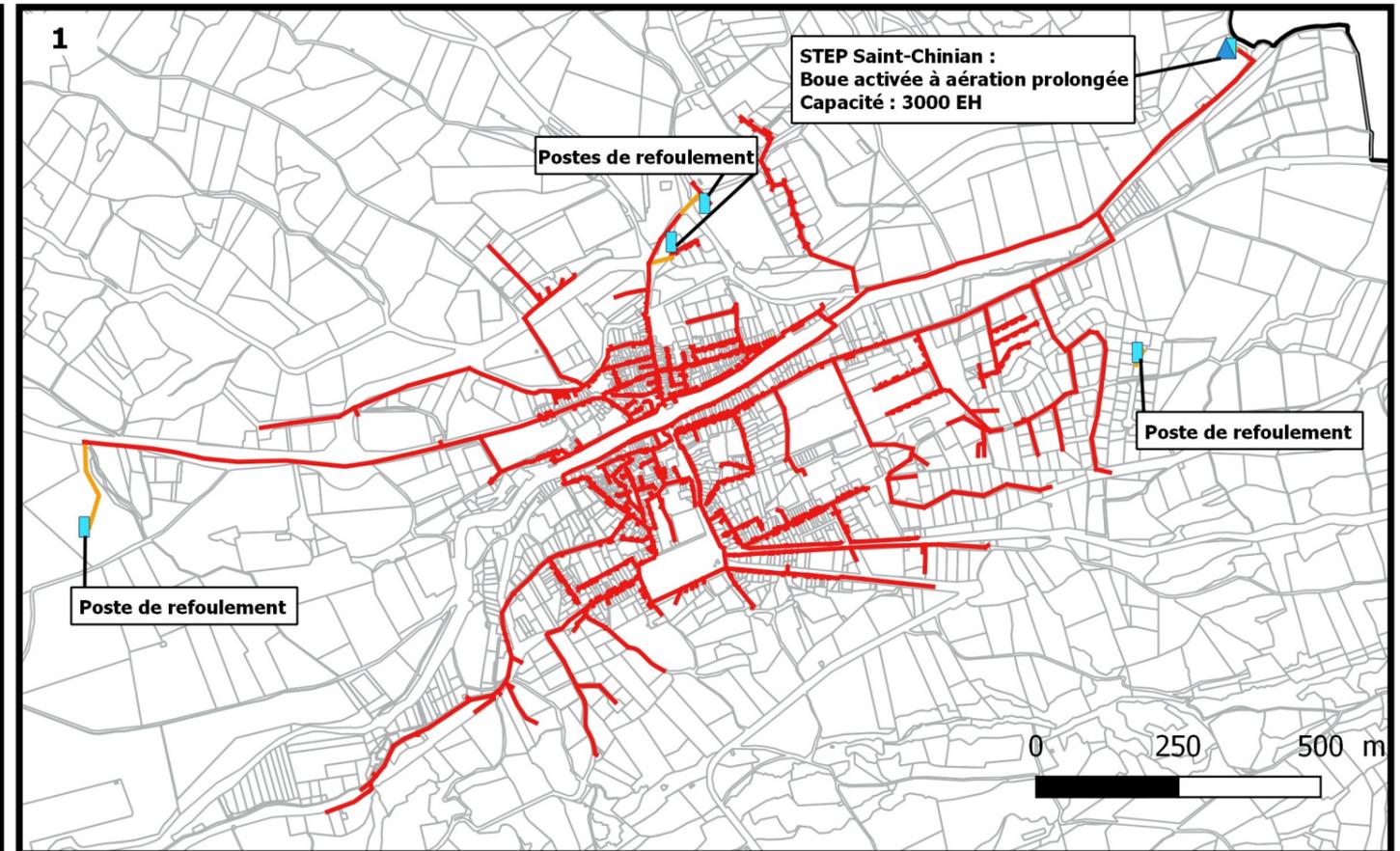
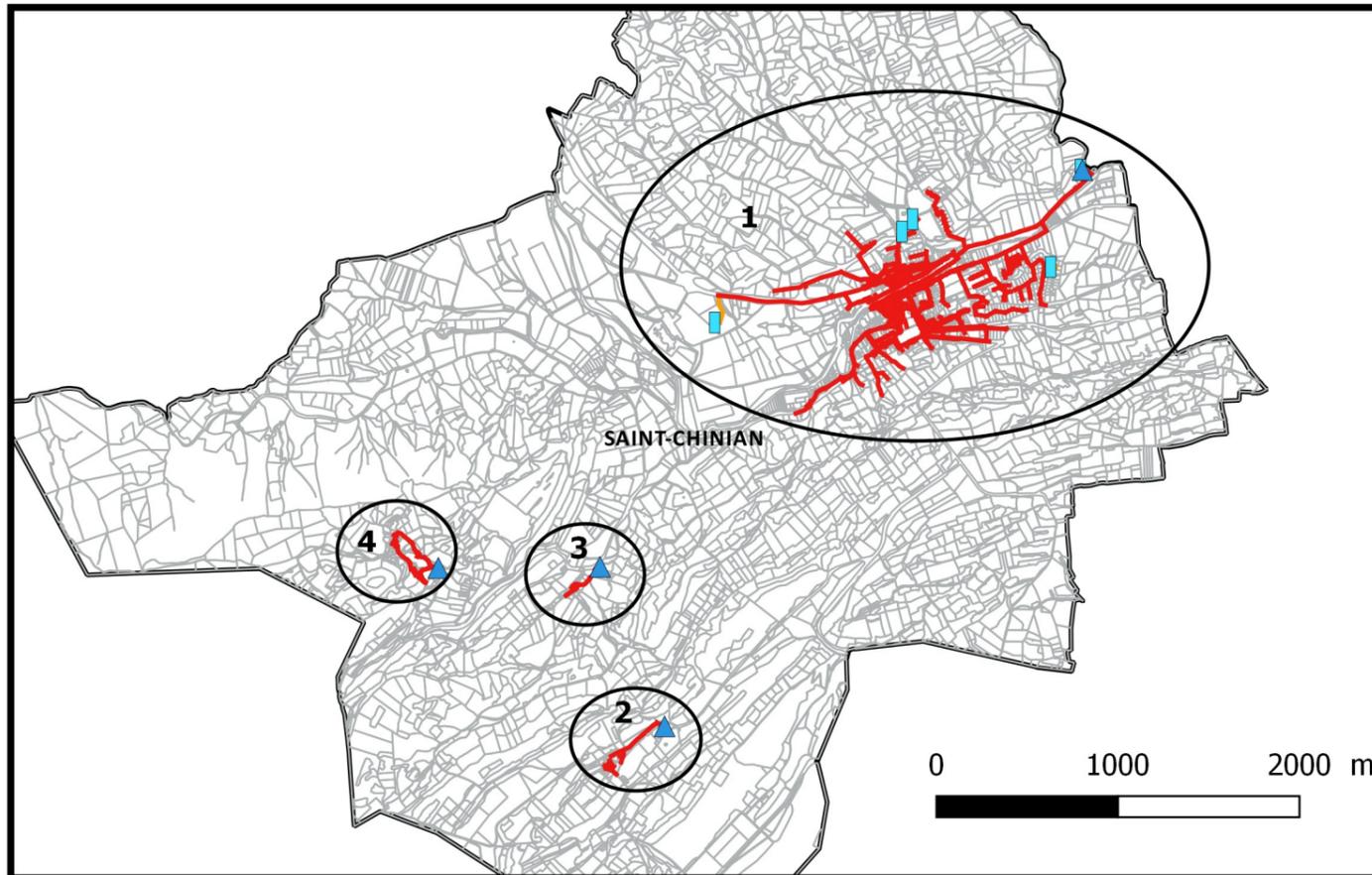


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE  
QUARANTE**

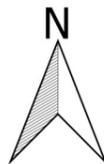


Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

Réseau d'assainissement	Objets du réseau
écoulement gravitaire	Poste de Refoulement
conduite de refoulement	Station d'Épuration



BZ-07657

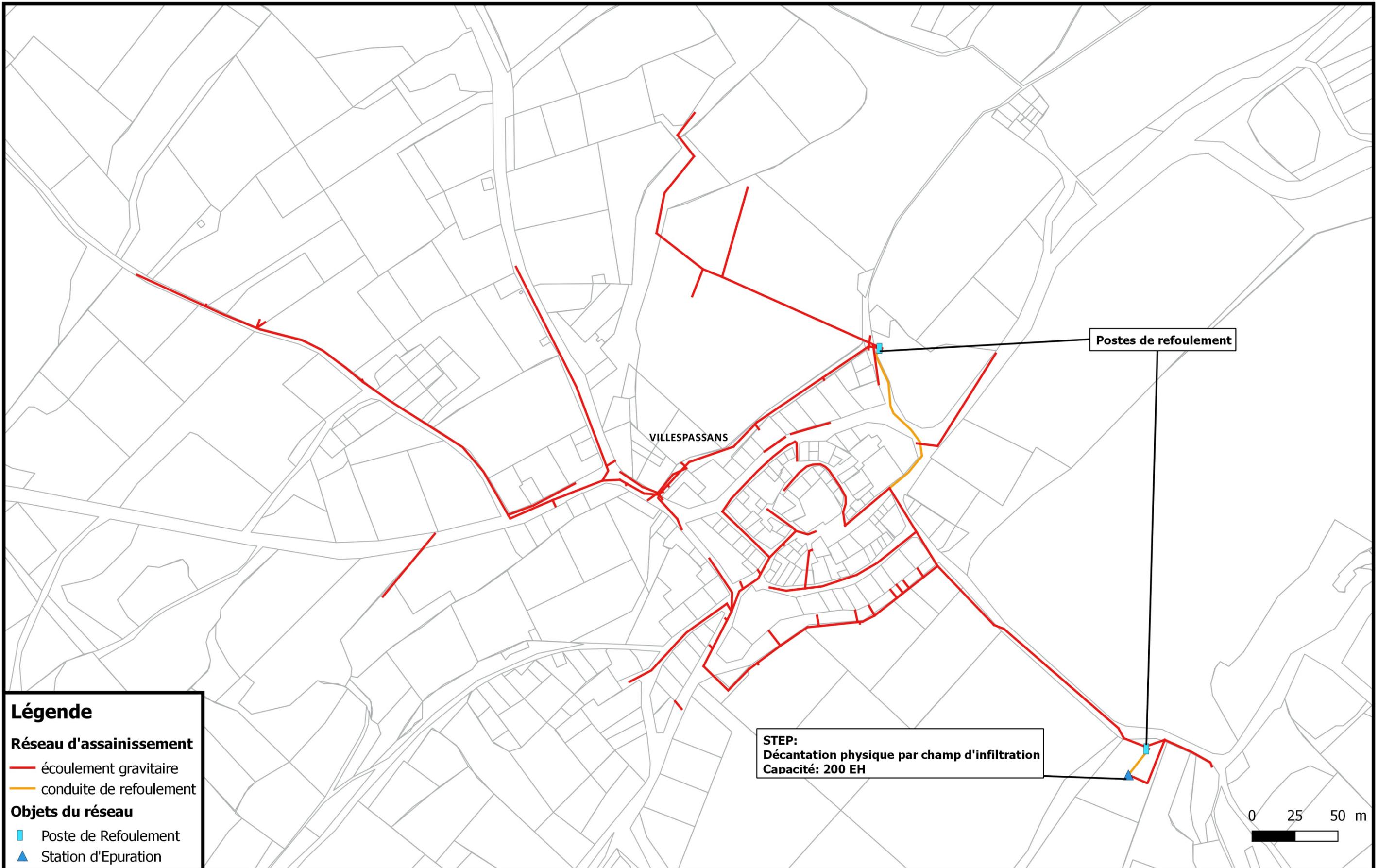


**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-CHINIAN**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
1 bis, place des Allées - CS 50 876  
34 537 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04-67-09-26-10  
Fax : 04-67-09-26-19  
Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



**Légende**

**Réseau d'assainissement**

- écoulement gravitaire
- conduite de refoulement

**Objets du réseau**

- Poste de Refoulement
- ▲ Station d'Epuration



1/2000

BZ-07657



**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD HERAULT**  
 Elaboration des annexes sanitaires de PLUi

**CARTE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE  
 VILLEPASSANS**



Cabinet d'Etudes RENE GAXIEU  
 1 bis, place des Allées - CS 50 976  
 34 537 BEZIERS CEDEX  
 Tél : 04-67-09-26-10  
 Fax : 04-67-09-26-19  
 Email : gaxieu.11@wanadoo.fr



## MAITRISE D'OUVRAGE



### **Communauté de Communes Sud-Hérault**

1 allée du Languedoc  
34620 PUISSERGUIER  
Tél: 04.67.93.89.54- Fax: 04.67.93.73.32  
Email: [accueil@cc-sud-herault.fr](mailto:accueil@cc-sud-herault.fr)



**Cabinet Gaxieau Ingénierie**  
1 Bis Pl. des Alliés, 34500 Béziers  
Tél.: 04 67 09 26 10